

REVUE SUD-AMÉRICAINE

PUBLICATION BI-MENSUELLE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET COMMERCIALE
DES PAYS LATINS DE L'AMÉRIQUEParaissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

ABONNEMENTS :

	Un an.	Six mois.
Europe.	60 fr.	30 fr.
Amérique	16 \$	8 \$

Un numéro : 2 fr. 50

Distribution gratuite aux salons de lecture, aux établissements publics, à la presse, bourses et syndicats de commerce, etc., etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs plusieurs des principaux hommes de lettres de l'Amérique latine.

Elle reçoit directement de la plupart des gouvernements latino-américains les documents et renseignements d'intérêt public.

DIRECTEUR :

P.-S. LAMAS, ex-Consul et Secrétaire de légation de 1^{re} classe.

Adresser la correspondance, rue Keppler, 12, Paris.

ON S'ABONNE :

En EUROPE : dans tous les bureaux de poste, sans augmentation de prix.
En AMÉRIQUE : chez les Agents, ou en s'adressant au Directeur.

Annonces : 1 fr. 50 la ligne.

Chaque numéro aura de 16 à 48 pages selon l'abondance des matières.

*M. le Dr Andrés Lamas, publiciste sud-américain, a pris à sa charge la section du Rio de la Plata.**Il s'est réservé également et exclusivement l'administration de cette feuille dans cette partie de l'Amérique. — Son adresse : Buenos-Aires, rue de la Piedad, 235.*

Voir dans la dernière page la liste des Agents et des endroits où se fait, à Paris, la vente au numéro de ce journal.

SOMMAIRE

Le paupérisme européen et les traités avec l'Amérique latine, par Pedro S. Lamas, page 443. — Réunion générale de la Société française des Amis de la Paix, discours de M. Ad. Franck, de l'Institut, page 447. — Exploration au Guatemala, par M. Mandslay, page 449. — La Bolivie, par le capitaine Fackels, page 450. — Aperçu historique des Etats-Unis de Colombie, par Ricardo S. Pereira, consul général en Espagne, page 452. — El arbitraje internacional en la América latina, de *El Canal*, de Panama, page 453. — Courrier d'Amérique, page 455. — Courrier d'Europe, page 459. — Revue économique, page 460. — Revue financière, page 462. — Revue commerciale, page 464. — Arts, sciences et faits divers, page 465. — Mouvement maritime, page 467. — Annonces, page 468.

Le paupérisme européen et les traités avec l'Amérique latine

DEUXIÈME ARTICLE

I

Dans notre précédent article nous avons abordé franchement la grande question économique européenne de l'exubérance de population, du coût excessif de la vie qui détermine incontestablement le prix *minimum* des salaires, du manque relatif de travail, du paupérisme en somme, de l'anarchie et du socialisme, ces conséquences logiques d'un désarroi évident et d'un manque d'équilibre économique qui devient chaque jour plus manifeste.

Les économistes, les statisticiens, les hommes d'État, très spécialement ceux de France, sont convaincus qu'il faut résoudre ce problème et cherchent avidement une issue quelconque à cet embarras pressant, le moyen d'éviter des conséquences fatales pour l'ordre, pour le progrès, pour le bonheur public.

On se demande, — comment trouver du travail à des centaines de mille d'ouvriers qui chôment forcément, comment réduire le coût de la vie, comment trouver des débouchés nouveaux aux produits et aux manufactures nationales, comment élargir ceux qui sont établis, comment éviter leur rétrécissement détournant la concurrence étrangère ?

On n'est pas loin, à vrai dire, de crier, — du travail et des débouchés ou la mort !

Et nous croyons qu'ils feraient bien, ces hommes de science et ces hommes politiques, de réduire à cette éloquente formule, les embarras et les problèmes de la situation.

En donnant du travail à ceux qui n'en ont pas ;

En assurant les débouchés pour les produits et pour les manufactures nationales, — la solution du problème économique et du problème politique, intimement liés, aura été trouvée.

Mais est-ce que la clairvoyance et le patriotisme des uns et des autres de ces hommes publics, leur a fait comprendre quel est le chemin à suivre ? — est-ce qu'ils poursuivent avec science et avec intelligence la réalisation du vœu universel en Europe, — du travail et des débouchés ?

Nous trouverons la réponse à ces questions dans les colonnes de *l'Economiste Français* (livraison du 24 mars dernier).

C'est notre compétent confrère M. Paul Leroy-Beaulieu qui prend la parole.

On se plaint à chaque instant chez nous, aujourd'hui surtout, de manquer de travail ; on veut faire intervenir matériellement, pécuniairement l'État et les villes pour répartir entre des ouvriers inoccupés du travail artificiel. Ce sont là des procédés de vieille nation décrépite. Nous n'en sommes pas là, ou nous ne devrions pas en être là. Du travail, que faisons-nous pour en avoir ? Des débouchés, quelle peine

prenons-nous, quel effort physique, quel effort intellectuel faisons-nous pour nous en assurer? La moule reste attachée à son rocher, et si la mer se retire, elle se dessèche et périt, mais un être actif et intelligent se meut et va là où est la vie, là où il y a de l'ouvrage, de la besogne, de la richesse en préparation. Or, si nous sommes des êtres vivants, il faut nous mouvoir, car la vie c'est le mouvement.

II

La tâche que nous nous proposons dans les colonnes de cette *Revue*, tend à faire comprendre aux personnes compétentes et aux autorités de l'Europe que c'est vers l'Amérique latine, presque exclusivement aujourd'hui, que l'industrie de cet ancien continent doit se tourner pour trouver les nouveaux débouchés qui lui sont indispensables, en même temps que c'est dans cette partie merveilleusement riche et fertile du Nouveau-Monde, où l'exubérance de la population européenne pourra s'employer avec plus de profit pour elle-même ainsi que pour le commerce et pour la richesse de la métropole.

Nous posons cette question avec une entière franchise, avec une complète sincérité. Nous venons ici, en Europe, prendre place dans cette grande tribune du journalisme, pour dire aux hommes politiques et aux hommes de science ce que nous pouvons, ce que nous sommes à même d'offrir aux populations et au travail de ce continent, en leur demandant en échange ce dont nous avons besoin pour nous enrichir nous-mêmes et pour enrichir le monde : des bras et des capitaux.

Notre voix commence à se faire entendre. Notre propagande fait son chemin ; et c'est vraiment avec plaisir que nous constatons que des organes compétents comme le *Journal des Economistes*, comme l'*Economiste Français*, comme l'*Economista* italien, etc., se manifestent déjà partisans de l'émigration et prêchent la nécessité d'assurer des débouchés à l'industrie au moyen de la conclusion de traités de commerce.

Nous commençons donc à nous mettre d'accord.

Nous finirons, nous en sommes convaincus, par être du même avis et par chercher ensemble les moyens d'arriver à une entente complète et générale au sujet de ce qu'il convient de faire pour atteindre le grand but de l'Amérique latine — les bras et les capitaux qui lui font défaut —, concilié avec le besoin pressant de l'Europe de combattre le paupérisme et d'ouvrir à ses manufactures, pour le présent et pour l'avenir, le vaste marché de la partie latine du nouveau continent.

Nous sommes très heureux de constater que M. Paul Leroy-Beaulieu a changé un peu d'avis sur cette politique commerciale qui consiste à chercher, par la conclusion de traités, des débouchés industriels dans des pays étrangers. L'éminent économiste n'est plus aujourd'hui le partisan exclusiviste de la colonisation, qui ne voulait pas des *mesures artificielles* des traités de commerce et qui déclarait que c'est dans les colonies où on peut trouver les meilleures garanties, et, à vrai dire, les seules possibles, de relations commerciales durables et profitables à tous¹.

L'idéal de M. Paul Leroy-Beaulieu n'est plus aujourd'hui la colonisation ; il ne se réduit plus aujourd'hui, comme il y a quelques mois, à rêver, d'après notre phrase, *des empires imaginaires et impossibles sur les sables brûlants de l'Afrique et sur les bords malsains du Mé-Kong*².

1. La colonisation chez les peuples modernes, édition de 1882, pages 541 et 562.

2. Voir notre premier article de la livraison du 1^{er} septembre dernier de cette *Revue*, page 82.

Lisons, pour nous en convaincre, l'*Economiste Français*, livraison du 24 mars dernier.

Voici l'idéal : amener les Américains à être pour nous d'aussi bons clients que les Suisses (qui achètent 80 francs par tête et par an). Si l'on se rapprochait de cet idéal quelle somme de travail et de bien-être ce serait pour la population française ! Les ministres et les préfets n'auraient plus besoin alors de s'occuper d'émettre des emprunts ou de demander des crédits pour faire aller les industries parisiennes, d'installer plus ou moins des ateliers nationaux, et de surcharger les contribuables pour répandre parmi certaines catégories d'ouvriers des aumônes déguisées. Voyez donc les choses de haut : on n'est un homme d'état que lorsqu'on voit les choses de haut et de loin. Faites un traité avec les États-Unis et vous aurez gagné une grande partie, vous aurez fait une œuvre de maître : cela vous délivrera de bien des petits soucis.

Nos lecteurs voient bien que c'est, d'après cette dernière opinion, dans un traité avec une grande puissance américaine que la France trouvera la réalisation de son idéal, qu'elle trouvera les débouchés pour son industrie, qu'elle doit chercher la solution de tous les graves problèmes de l'actualité.

III

Il est intéressant et utile d'entendre cette voix compétente sur une aussi importante question, qu'on cherche et qu'on arrivera à résoudre malgré la force de la routine et de l'ignorance. Cette fièvre généreuse et patriotique de la colonisation à outrance est heureusement passée ; on continue à faire des efforts vers le Congo, le Tonkin et la Tunisie, mais on ne cherche plus dans ces régions, sérieusement, la base de la prospérité industrielle de la métropole. On se tourne vers l'Amérique ; d'abord vers les États-Unis où on trouve une porte fermée, dédaigneusement et orgueilleusement fermée, parlons avec franchise ; on ira bientôt frapper à la porte voisine, dans celle des pays latins de l'Amérique : de ces 45 millions d'habitants, actifs et intelligents, maîtres du plus vaste champ et du plus beau jardin de l'Univers.

En attendant voyons les considérations de M. Paul Leroy-Beaulieu au sujet des États-Unis.

Il s'agit des États-Unis et de notre commerce. Il s'agit de ménager ou plutôt d'ouvrir à notre industrie et à notre agriculture ce marché grandissant, hier de 26 millions d'hommes, aujourd'hui de 50, demain de 100, qui s'appelle l'Union américaine du Nord. Si habitués que soient nos hommes d'Etat à considérer les intérêts commerciaux comme secondaires, ici les perspectives sont tellement grandes qu'un homme ayant quelque largeur d'esprit ne peut y être insensible.

Le commerce de la Grande Union ne saurait tarder à se développer dans d'énormes proportions. On en peut juger par l'affluence des immigrants qui sont venus se fixer aux États-Unis dans ces derniers temps.

Un pays qui, en trois ans reçoit en chiffres ronds deux millions d'immigrants, et qui a, à sa disposition 4 ou 5 millions de kilomètres carrés de terre sur une superficie totale de 7.540.000 à peu près inexploités, soit encore à mettre en culture, huit fois l'étendue de la France (celle-ci contient 528.572 kilomètres carrés), un pareil pays deviendra bientôt le principal marché du monde. Son commerce extérieur qui est aujourd'hui de 7 1/2 à 8 milliards, soit presque exactement les chiffres du commerce français, atteindra 20 milliards à la fin du siècle, et peut-être 50 milliards dans cinquante ans.

Votre modique importation française de 333 millions de francs risque de se réduire encore. On jugera du nouveau tarif américain par ce fait que les vins de Champagne y sont taxés à 3 francs par bouteille et les vins communs environ à 75 centimes par litre. Le reste est à l'avenant. Nos ministres ne paraissent pas avisés de cette situation.

Il importe que le ministère français ouvre sans le moindre

retard des négociations pour la conclusion d'un traité de commerce avec l'Union américaine.

IV

C'est une porte à laquelle on frappera en vain.

Les États-Unis n'ont pas économiquement besoin de la France, par exemple. Leur système protectionniste a fait de l'Union un pays manufacturier; ils cherchent, eux aussi, des débouchés pour leurs produits à prix réduits et ils les cherchent actuellement là où l'Europe devrait s'empresse de se les procurer: dans l'Amérique latine.

Nous préférons l'entente étroite et féconde avec l'Europe plutôt qu'avec les États-Unis, nous le dirons franchement.

Et la raison de cette préférence, puisque nous parlons d'affaires et que nous employons la plus grande sincérité dans nos déclarations, est celle-ci: nous avons plus à offrir à l'Europe qu'aux États-Unis, et l'Europe a plus à nous donner relativement à ce que peut nous offrir l'Union américaine.

Si l'Europe, cependant, continue à se montrer indifférente, si elle laisse agir les États-Unis sans contrecarrer chez nous ses efforts persévérants, un jour viendra, et nous le regretterons beaucoup, où la porte latine de l'Amérique se trouvera fermée, celle-là aussi, comme vient de se fermer, ou à peu près, la porte anglo saxonne aux produits manufacturiers de l'Europe.

Nous avons encore à développer toutes ces propositions et nous le ferons prochainement dans ces colonnes quoique en même temps nous tacherons de le faire au sein des corps savants et des sociétés scientifiques qui ont eu la bienveillance de nous inviter à prendre part à leurs délibérations.

PEDRO S. LAMAS.

Réunion générale de la Société Française des Amis de la Paix.

DISCOURS DE M. AD. FRANCK, DE L'INSTITUT.

Le vendredi 30 mars, dans la salle d'Encouragement aux sciences, a eu lieu la dix-septième réunion générale de la Société française des amis de la paix, sous la présidence de M. Ad. Franck, assisté de MM. Frédéric Passy et de Gasté, vice-présidents. On remarquait dans l'assistance des sénateurs, des députés, des membres de l'Institut, des délégués des Sociétés savantes des départements, M. Desmarest, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats et d'autres notabilités politiques, artistiques, industrielles et littéraires. La séance a été très animée et très intéressante. Elle a commencé par un rapport de M. Jules Levallois, secrétaire général, sur la situation financière de la Société. Après lui, M. le président a pris la parole, et, dans un discours fréquemment interrompu par d'unanimes applaudissements, a démontré que le nihilisme et l'anarchie ne sont que les droits de la force, dont on ne peut avoir raison que par la condamnation de la guerre. Puis il a été donné lecture d'une pétition en faveur de l'arbitrage adressé séparément au Sénat et à la Chambre des Députés, et qui a été à l'instant couverte de signatures. La séance s'est terminée par une brillante conférence de M. Frédéric Passy.

Voici le résumé du discours de M. Ad. Franck¹ et le texte de la pétition dont nous venons de parler:

1. L'honorable Mr. Ad. Franck a bien voulu nous autoriser, par lettre du 5 de ce mois, à publier ce brillant discours, quoique n'ayant pas encore paru dans le Bulletin de la Société. C'est une nouvelle preuve de bienveillance envers nous, de la part de l'illustre président de la « Société Française des Amis de la Paix. »

P. S. LAMAS.

Mesdames, Messieurs,

Il en est de certaines maladies du corps social comme de celles qui s'attaquent au corps de l'individu. On ne réussit à les guérir ou même à circonscrire leurs ravages que lorsque, ayant séparé leurs effets propres de ceux qui les accompagnent et qui sont dus à d'autres causes, on ne peut plus se tromper sur leur véritable principe. Au premier rang de ces maladies, nous n'hésitons pas à placer la guerre. Aussi longtemps qu'elle a mêlé ses fureurs aux ivresses plus nobles, quoique non moins aveugles du pouvoir, de l'orgueil national ou du fanatisme religieux, la guerre a pu trouver des apologistes convaincus et être considérée comme une nécessité de gouvernement ou comme un instrument de régénération. N'avons-nous pas entendu, il y a deux ans, M. le maréchal de Moltke soutenir que sans la guerre l'humanité croupirait dans un vil matérialisme? Ces illusions ne sont plus permises aujourd'hui. La guerre, chez la plupart des grandes nations de l'Europe, a passé du dehors au dedans. Elle n'est plus que la force armée contre les lois, une œuvre de dissolution tournée contre l'ordre social. Aucune définition ne sera aussi claire que le nom qu'elle se donne elle-même. Elle s'appelle le nihilisme ou l'anarchie. C'est qu'en effet, la force toute seule n'est propre qu'à désorganiser et à détruire. Le nihilisme ou l'anarchie ne distingue pas entre les formes de gouvernement, il ne fait pas de différence entre le despotisme et un régime de liberté. Il menace ou épouvante aussi bien l'autocratique Russie que l'Espagne récemment remuée par les révolutions, la monarchique et parlementaire Angleterre que la France républicaine. Il a fait tout dernièrement son apparition à Rome, il s'est ménagé un asile en Suisse, et ce n'est pas d'aujourd'hui que, malgré l'appareil formidable qui le tient en respect, il gronde sourdement dans les entrailles du nouvel empire germanique.

Ceux qui ne s'attachent qu'à la surface des choses demanderont peut-être quelques preuves de la parenté, ou pour mieux dire de la solidarité qui existe entre l'anarchie intérieure et la guerre étrangère. Ces preuves se présentent d'elles-mêmes.

Lorsque, à une population intelligente, mais pauvre, qui n'a pour toute ressource que le travail de ses mains, et à qui le travail manque quelquefois, vous avez enseigné pendant des siècles, sous les formes les plus variées, ce culte dangereux de la force; quand vous avez été jusqu'à lui dire, d'une façon directe ou détournée que la force prime le droit; quand, prenant pour complice Dieu lui-même, vous lui apprenez qu'il est toujours avec le vainqueur et jamais avec le vaincu, c'est-à-dire que le succès est toujours légitime, même aux yeux de la foi, il arrive presque inévitablement un jour où, dans cette foule ainsi endoctrinée, naissent des réflexions comme celles-ci:

« Puisque la force a toujours raison, pourquoi, ne pas la faire servir à notre propre avantage? Etant les plus nombreux, c'est nous qui la possédons, c'est à nous de dicter notre volonté et de réclamer ce qui nous manque. S'il est permis de prendre une ville, une province, un royaume tout entier, pour en enrichir un autre, déjà trop grand peut-être, il l'est aussi, de prendre les propriétés d'une classe privilégiée de la société, ou de ce qu'on appelle de ce nom, pour en doter une autre entièrement déshéritée, cela n'a rien de commun avec le vol, c'est la collectivité. On nous a bien parlé des intérêts de l'Etat; mais que nous revient-il de ces prétendus intérêts? Nous voyons bien que les victoires qu'on a remportées en versant à torrents notre sang et celui de nos enfants ont donné plus d'orgueil à nos maîtres couronnés, ont procuré plus de richesses et d'honneurs à nos princes, à nos ministres, à nos maréchaux, à nos généraux; mais nous, nous sommes restés ce que nous étions, sinon que, pour garnir les nouvelles frontières et défendre les nouvelles forteresses qu'on est obligé de construire, nous sommes forcés de fournir un plus grand nombre de soldats, et l'on accroît sur nos têtes le poids déjà assez lourd de l'impôt et du service militaire.

Je demande ce que, en bonne logique, on peut répondre à ce raisonnement.

Le même langage, je me hâte de le dire, n'est pas applicable à la France telle que les institutions et les événements l'ont faite. Mais il y en a un autre non moins menaçant pour la paix, que provoque l'état actuel des esprits.

Nous nous figurons nettement, que le hardi sophiste qui écrivait, il y a trente à quarante ans, des propositions comme celle-ci: « La propriété, c'est le vol; — Dieu, c'est le mal; — le meilleur des gouvernements, le gouvernement de l'a-

venir c'est l'anarchie¹ », n'a conservé aucune influence sur les idées et sur les actions de la génération présente. Détrompez-vous, toutes les propositions qui ont commencé par exciter tant de scandale ont passé à l'état d'axiome dans une certaine partie, heureusement très restreinte, de la société française. A la propriété, à la propriété individuelle ou particulière, la seule qui existe véritablement et qui puisse se concilier avec la liberté, on s'efforce de substituer la collectivité, ou, pour l'appeler de son vrai nom, le communisme. Dieu, pour n'être plus brutalement identifié avec le mal, ne s'en porte pas mieux dans les intelligences auxquelles je fais allusion. Il n'y a pas longtemps que nous entendions crier dans les rues un journal qui avait pour titre : *Ni Dieu, ni maître*. Quant à remplacer par l'anarchie tous les gouvernements quels qu'ils soient, même celui qui repose sur le suffrage universel, vous savez que c'est une théorie qui ne vise pas à s'établir par la seule force de la persuasion, elle a essayé plusieurs fois de se réaliser par d'autres moyens.

Une seule de ces maximes, celle que j'ai citée la dernière, suffirait pour déchaîner, non seulement la guerre civile, mais la guerre étrangère ; car, un peuple qui renonce à se gouverner ne manque pas un jour ou l'autre de susciter à des puissances voisines l'idée philanthropique et désintéressée de se charger de ce soin. N'est-ce pas ainsi qu'à fini la Pologne ? Et, pour prendre mes exemples plus près de nous, n'est-ce pas cette idée philanthropique et désintéressée qui a conduit l'Angleterre à se charger toute seule du bonheur de l'Égypte ? Le même danger est à craindre lorsqu'une nation pousse la faiblesse jusqu'à se laisser décapiter ou, ce qui vaut encore moins, à se laisser émietter en trente-six mille communes indépendantes les unes des autres.

Les enseignements de Proudhon, conservés et propagés d'une manière inconsciente, je veux dire par des hommes qui, la plupart, en ont oublié l'origine, ont trouvé un accroissement de force dans une certaine science, dans une certaine philosophie, j'irai jusqu'à dire dans une certaine littérature qui, créée et longtemps reléguée dans des régions supérieures de la société, a pénétré par degrés dans une portion des masses. J'ai à peine besoin d'ajouter que cette prétendue science, que cette prétendue philosophie, est ce qu'autrefois, quand on n'y mettait pas autant de finesse qu'aujourd'hui, on appelait le matérialisme, qui porte aujourd'hui le nom de positivisme. La littérature dont je parle est celle qui se qualifie elle-même de réaliste ou de naturaliste. L'une et l'autre n'acceptant que les faits, quels qu'ils soient, déclarant la guerre aux idées, autant dire aux principes, aux règles de nos jugements et de nos actions, aux lois par lesquelles se dirige notre intelligence dans la recherche du vrai et notre volonté dans la pratique du bien. Les idées une fois écartées, tous les faits se valent ; ils sont tous égaux entre eux ; le bien et le mal, le beau et le laid sont des distinctions vides de sens, ou, s'ils représentent quelque chose, ce sont des sensations qui changent d'un homme à un autre et de l'heure actuelle à l'heure suivante. Or tous les appétits, toutes les convoitises sont des faits, des sensations incontestées ; pourquoi donc, si j'en ai la puissance, me refuserais-je à les satisfaire ? Il n'en est pas autrement de la haine, de l'envie, de la colère que provoquent dans certaines âmes les lois, les autorités instituées en leur nom, toute supériorité, toute hiérarchie. Venez me parler des droits de la société, de mes devoirs envers elle, des conditions de la liberté, de ma dignité personnelle, de mes obligations envers la patrie, envers l'humanité, humanité, patrie, liberté, dignité de l'homme et du citoyen, droits et devoirs ne sont que des idées, rien de cela n'existe. Mais alors Proudhon a dit vrai, il faut faire l'anarchie, il faut déchaîner la guerre.

Si vous voulez combattre, autrement que par les triomphes éphémères de la force, le premier de ces deux fléaux, il faut que vous admettiez la suppression du second. Luttant, comme doit le faire tout honnête homme et tout bon citoyen, contre des erreurs dissolvantes, vous vous efforcerez de relever le sens moral, l'autorité de la conscience, les titres de l'homme à son propre respect, les liens qui l'unissent à la société de ses semblables, la communauté d'idées, d'intérêts et de devoirs qui fait de la patrie d'abord et ensuite de l'humanité comme une seule personne. Or, si l'homme, dans votre pensée, est un être de cette importance et de cette valeur, comment supporterez-vous qu'on le détruise en masse sur les champs de bataille ; que sa tête précieuse et chère, sans autre but que d'agrandir votre territoire de

1. Proudhon ne manque jamais de partager ce mot en deux parties ; écrit à la manière ordinaire, il n'avait pas pour lui le même sens, et il aurait répudié la chose qu'il exprimé.

quelques lieues, serve de cible à vos canons ? Si la patrie est pour vous une mère vénérée à laquelle, jusqu'à la mort, vous devez rester attaché par toutes les fibres de votre cœur, comment vous exposerez-vous à en être arraché par le sort des armes et à subir la nécessité de tirer l'épée contre elle par les ordres de votre ennemi devenu votre maître ? Et, ce que vous regardez comme le plus grand des crimes lorsque, trahi par la fortune, vous en êtes la victime, par quels moyens le justifierez-vous, quand, par le droit du plus fort, vous le faites souffrir aux autres ? Vous remarquerez, en passant, que le patriotisme, contre l'opinion de nos adversaires, n'est point sacrifié à notre amour pour la paix ; il lui fournit, au contraire, un de ses plus sérieux motifs. Enfin, puisque vous croyez, soit au nom de la raison, soit au nom de la foi, complètement d'accord sur ce point à l'unité du genre humain, vous ne pouvez consentir à ce qu'il reste plus longtemps divisé contre lui-même ; à ce qu'une partie des peuples ou des races dont il est formé s'acharne à la destruction ou à l'asservissement des autres ; à ce qu'il y ait dans son sein des élus et des dépravés et que les élus soient précisément ceux qui se distinguent par leur âpreté dans la lutte et leur habileté dans le meurtre : vous ne dites pas seulement avec Fénelon que toutes les guerres sont des guerres civiles ; vous direz que toutes les guerres sont des guerres fratricides.

Nous arrivons ainsi à cette conclusion que, dans l'état actuel de la société moderne, la paix du dehors est une condition nécessaire de la paix intérieure. La partie la plus ardente et la plus active, sinon la plus nombreuse, des populations de l'Europe, et peut-être de l'Amérique, n'admettra pas à demi le prétendu droit de la force et de la conquête. Si on lui apprend que ce droit existe contre des étrangers et qu'il est d'autant plus glorieux de l'exercer contre eux qu'ils sont plus rapprochés de nous par les lois, par les mœurs, par la culture de l'esprit, elle se demandera pourquoi le même droit ne serait pas applicable à des concitoyens dont nous sommes séparés par les idées et par les intérêts.

Esclaves de la tradition ou de l'habitude, les gouvernements n'en continueront pas moins à se nuire le plus qu'ils pourront. A défaut d'hostilités directes, ils chercheront à se supplanter les uns les autres suivant les points du globe où leur union ou un équitable partage seraient si profitables à la cause de l'humanité et de la civilisation. Mais qu'importe ? La loi du progrès l'emporte sur toutes les finesses de la diplomatie. La vie internationale se développe avec une rapidité, avec une intensité croissantes. Les intérêts moraux, économiques, scientifiques, financiers des peuples civilisés de l'ancien et du nouveau monde se mêlent de plus en plus et tendent à se confondre. Nous avons déjà l'union monétaire, l'union postale, un traité international qui protège la propriété artistique et littéraire, et, à ce traité important s'est ajouté, il y a quelques jours, une convention conclue entre onze Etats de l'Europe et de l'Amérique, à l'effet de protéger la propriété industrielle. Nous avons les Expositions universelles qui se multiplient sur tous les points du monde civilisé et ont gagné même l'Australie. Nous avons des banques internationales en assez grand nombre, des Compagnies internationales de chemins de fer, des Congrès internationaux de toute espèce, et qui, non contents de discuter les plus grands problèmes de la charité et de la science, ont quelquefois la bonne fortune de faire entrer dans la circulation générale des esprits des vérités longtemps contestées ou méconnues. Je n'en citerai aucun, dans la crainte d'être injuste envers les autres. Leurs résolutions étant restées à l'état de vœux, je me contenterai de rappeler à votre souvenir les Congrès de la paix réunis à Paris en 1849 et en 1878 et la Conférence tenue à Bruxelles en 1882. Ce sont des faits, non de pures thésuries que je voudrais invoquer en faveur de notre cause.

N'est-ce pas un fait aussi, et non un des moins significatifs, que cette Conférence de Londres qui vient de proroger pour une durée de vingt et un ans, avec faculté de la renouveler par consentement tacite de trois ans en trois ans, la juridiction internationale de l'Europe sur le cours inférieur du Danube jusqu'à Braïla ? C'est une pierre d'attente sur laquelle on pourra construire, quand on le voudra, un monument plus vaste.

N'est-ce pas un fait aussi que cette déclaration du gouvernement apportée le 22 février à la tribune de nos deux Chambres : « La politique extérieure de ce Cabinet, comme celle de tous ses prédécesseurs depuis onze ans, ne peut être qu'une politique de paix : la paix est le premier besoin de l'instinct profond de toute grande démocratie. » L'organe du gouvernement français ne diminue pas la portée de ses

paroles et ne fait qu'exprimer une incontestable vérité lorsqu'il ajoute qu'une politique pacifique n'est pas nécessairement, une politique inactive. J'irai jusqu'à dire qu'une politique pacifique réclame plus d'activité qu'une politique guerrière. Une politique guerrière est un instrument de destruction, et il faut plus de temps, plus de persévérance et plus de génie pour édifier que pour détruire. Une politique guerrière, c'est la barbarie, c'est le despotisme, c'est la ruine. Il faut toutes les forces de l'âme et du corps pour aller de la barbarie à la civilisation, du despotisme à la liberté, et pour guérir les souffrances que cause la guerre.

Un dernier fait que je me donnerai la satisfaction de citer, c'est la résolution votée le 20 décembre 1882 par le Parlement des Etats-Unis. « Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants composant le Congrès que le Président des Etats-Unis est par la présente autorisé et invité à négocier avec toutes les autres puissances civilisées qui consentiront à entrer en négociation pour l'établissement d'un système international par lequel les questions intervenues entre les gouvernements qui auront accepté ce système pourront être résolues par l'arbitrage, et s'il est possible, sans recours à la guerre. »

C'est précisément pour solliciter de nos deux Chambres une déclaration analogue que nous avons rédigé les pétitions dont j'aurai l'honneur, dans un instant, de vous donner lecture et que nous vous prions tous, membres de notre Société ou simples invités, à signer avec nous.

Les opinions les plus diverses, les situations les plus différentes ont des représentants dans cette enceinte. Animée d'un même amour pour la paix, ils donneront plus de force à l'acte pour lequel nous demandons leur concours. Dans un cercle restreint et de proportions modestes, ils forment comme un abrégé de la société française.

Pour la première fois nous apercevons au milieu de nous les délégués des Sociétés savantes. Nous les saluons comme des confrères, puisque notre Société, tout récemment, a été accueillie parmi celles qu'ils représentent. Mais nous désirons surtout saluer en eux des auxiliaires de notre œuvre, des missionnaires de notre foi. La science ne peut se passer de la paix, et pour recommander la paix il n'existe point d'autorité plus haute que la science. Des échos d'une grande portée répondront à leur voix sur les deux rives de l'Atlantique. Sur la rive américaine, le chef d'une puissante république, le Président des Etats-Unis écrivait dans son dernier Message : « J'ai la confiance que le temps est proche où, avec l'assentiment universel des peuples civilisés, les différends internationaux seront terminés sans recours aux armes par le pacifique moyen de l'arbitrage. »

Sur la rive européenne, dans la savante et industrielle ville de Glasgow, un vieillard illustre, qui a été ministre, qui est aujourd'hui chancelier d'une célèbre Université, M. Bright, annonçait, il y a seulement deux ou trois jours, aux applaudissements d'un auditoire enthousiaste, que la politique belliqueuse cesserait bientôt faute de combattants.

Je n'ai jamais entendu dire que les Anglais (M. Bright est Anglais) et les Anglo-Américains eussent un penchant très prononcé pour l'utopie. Nous pouvons donc nous hasarder à penser et à parler comme eux.

Il y a pourtant dans notre pays une résistance sur laquelle il est impossible de se taire, quoiqu'il soit difficile d'en parler. La France garde au cœur une déchirure profonde dont la paix ne semble pas être la guérison naturelle. Permettez-moi d'être d'une opinion contraire. Comme nul ne peut se flatter de faire un pacte avec la victoire, nous avons plus à attendre des progrès de l'esprit public, des pacifiques revendications de la raison et de la justice, peut-être même des conseils de l'intérêt, que des coups aveugles de la force. Mais l'idée de patrie, je le répète en terminant, ne se sépare pas dans notre symbole des idées de paix et d'humanité. Unis de cœur et d'action à toute association qui poursuit la même tâche que nous, nous sommes et nous resterons une société française.

Voici la pétition adressée aux deux Chambres par la Société française des Amis de la paix en faveur de l'arbitrage :

Messieurs les Députés,

La guerre n'est pas seulement un fléau, elle est la honte de l'humanité ! Elle livre le sort des nations à la discrétion de la force. Elle est un refuge toujours ouvert au despotisme. Par les armements considérables dont elle est le prétexte encore plus qu'à la cause, elle est, même pendant la paix, une source de barbarie et de ruine.

A notre siècle semble réservé l'honneur d'y mettre un terme, au moins chez les peuples civilisés des Deux-Mondes, comme il a mis un terme à l'esclavage. Dans l'état actuel de l'Europe et d'une grande partie de l'Amérique, avec la rapidité des communications, la permanence et l'étendue des relations internationales, la communauté des idées et des intérêts, la ressemblance générale des lois civiles et des institutions politiques, tous les conflits armés qui menacent d'éclater entre les puissances peuvent être prévenus par l'arbitrage.

Cette opinion est celle des plus illustres publicistes et jurisconsultes de notre temps. C'était, pour ne citer que des morts, celle de M. Rossi, de M. Guizot, de M. Renouard, de M. Bluntschli, de M. le comte Sclopis. Elle a été adoptée à l'unanimité par les auteurs du traité de Paris en 1856. Mise en pratique avec succès, à l'occasion de l'Alabama, elle a maintenu la paix entre deux grandes puissances maritimes toutes prêtes à se précipiter l'une sur l'autre. Elle a reçu, dans un temps très rapproché de nous, la consécration solennelle de sept Parlements ; ceux de l'Angleterre, de l'Italie, des Etats-Unis, de l'Amérique du Nord, de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suède et de la Norvège et du Canada. Ces Assemblées ont émis le vœu que leurs gouvernements respectifs s'entendent avec ceux des autres pays pour substituer en toute occasion une décision arbitrale aux voies de la force.

Par quel tribunal cette décision sera-t-elle rendue ? Par un tribunal temporaire ou par un tribunal permanent ? Temporaire ou permanent, de quels éléments sera-t-il formé et quelle sera sa procédure ? Ce n'est pas à nous qu'il appartient de résoudre ces questions de pure application. Nous sommes fermement convaincus que le principe une fois admis, on trouvera bien vite les moyens de le faire entrer dans la pratique.

C'est au principe que nous vous prions, Messieurs les députés, de prêter l'appui de votre autorité souveraine. Que votre voix, respectée comme celle de la France elle-même, se joigne à celle des Parlements que nous venons de nommer. Sous la forme d'un ordre du jour adopté à l'occasion de cette pétition, ou sous toute autre forme autorisée par nos lois, recommandez au gouvernement de la République d'entrer en négociation avec les puissances étrangères pour que l'arbitrage, déjà érigé en règle de droit international par le traité de Paris, devienne la pratique constante et efficace au moins des Etats compris dans le concert européen.

La France a bien le droit, après avoir donné tant de preuves d'héroïsme dans la guerre, d'élever la voix en faveur de la paix.

Veuillez agréer, Messieurs les députés, l'hommage de notre profond respect.

Nous publierons prochainement la conférence de M. Frédéric Passy, vice-président de la Société, député, membre de l'Institut, un des plus éloquents et agréables conférenciers de l'époque.

Exploration au Guatemala.

Un voyageur anglais, M. Maudslay, a lu au dernier meeting de la Société de géographie de Londres un intéressant récit de ses explorations dans le Guatemala et de ses découvertes archéologiques à Tikal et à Usumacinta en 1881 et en 1882. De ces deux cités indiennes, l'une, Usumacinta, n'avait été visitée avant M. Maudslay que par un Allemand M. Rockstroh, qui en avait découvert les ruines pendant une expédition topographique à travers la région sauvage et peu connue de la rivière Usumacinta, mais n'avait pas eu le temps de les étudier.

Avant de se rendre à Usumacinta, M. Maudslay explora la contrée située au centre du golfe Dolce sur la côte de l'Atlantique. Il débarqua à Livingstone et traversa les montagnes de Mico afin d'examiner quelques ruines dans la forêt près de la rivière Montagua. Parmi ces ruines on remarque des pierres très grandes, couvertes de belles sculptures représentant des animaux sacrés, semblables aux « armidillos » ou tortues.

L'une de ces pierres qui a une profusion d'ornements sculptés pèse dix-huit tonnes. Elle a été mesurée et photographiée en même temps que les autres ruines et de nombreuses tables d'hieroglyphes et d'écriture figurée qui ont évidemment une signification symbolique, dont la clef est

encore à trouver. Il n'y avait pas de restes de maisons dans le voisinage et l'on ne rencontre dans le pays aucun Indien.

M. Maudslay croit que Fernand Cortez, le conquérant du Mexique, a dû passer à vingt milles d'Usumacinta et qu'il prit la direction du Sud, comme il le raconte dans une lettre à Charles-Quint. Il croit aussi avoir reconnu l'emplacement d'une autre ville voisine également décrite par Cortez. Cette ville est Chacujal. En parcourant la contrée aux environs pour y découvrir les ruines de Chacujal, M. Maudslay a trouvé des ruines qui se rapportent tout à fait à la description de Fernand Cortez. Elles étaient cachées dans la forêt sur les bords d'un cours d'eau, qui s'appelle encore rio Pueblo-Viejo.

Après avoir quitté le rivage de l'Atlantique, le voyageur anglais gagna la ville de Guatemala. Ayant visité sur sa route les ruines de Copan; il traversa les forêts centrales jusqu'au lac Peten et la ville de Florès qui s'élève sur une île où l'on ne voit plus aucune trace des temples et des édifices en pierre décrits par Cortez. Il s'avança ensuite dans des régions sauvages pour aller examiner la cité antique de Tikal, que n'avait visitée avant lui qu'un seul explorateur, le docteur Bernuli.

Pendant son exploration, M. Maudslay a occupé plus de vingt Indiens à abattre les arbres et à enlever les broussailles, afin de pouvoir prendre des photographies et des dessins.

Toutes les maisons de Tikal sont construites en pierres, recouvertes en plâtre, et les rues sont percées suivant un plan rectangulaire. Les édifices les plus imposants sont cinq temples élevés sur des fondations en forme de pyramides.

M. Maudslay a également décrit son expédition à la rivière Usumacinta à la recherche de la cité antique dont lui avait parlé M. Rockstroh. Des canots et des Indiens furent engagés pour le voyage sur ce cours d'eau; les ruines se trouvent dans les forêts de l'Usumacinta à l'endroit le plus éloigné qu'eût jamais atteint une embarcation en descendant la rivière.

Depuis les ruines jusqu'à Tenosique, la rivière n'avait jamais été explorée; elle est remplie de rapides; mais depuis Tenosique jusqu'à son embouchure dans la baie de Campêche, elle est de nouveau navigable.

M. Maudslay a décrit les mœurs et les usages des Indiens Lacandones qui habitent ces contrées sauvages. Ils sont païens et offrent de l'encens dans les temples en ruines de leurs ancêtres. Le 18 mars 1882, le voyageur anglais arrivait dans cette ville qui est beaucoup plus petite que Tikal et dont les constructions diffèrent beaucoup de celles de cette dernière cité, mais dont les façades et les sculptures sont d'une grande beauté.

La Bolivie.

SA CONSTITUTION, SON ORGANISATION ET SON COMMERCE.

La Bolivie, puissance de l'Amérique méridionale, est bornée à l'ouest par le grand Océan et la République du Pérou; au nord par celle-ci et l'empire du Brésil, qui l'entoure aussi à l'est; touche au sud à la République Argentine et à celle du Chili, son antagoniste actuel, et, au sud-est, à la République du Paraguay.

Le Haut-Pérou, foyer ardent, attisé par une guerre intestine entre les Espagnols et les indigènes, fut attaqué vivement le 15 avril 1825 par l'armée des Indépendants, commandée par le général Bolivar, secondé par son lieutenant, le général Sucre.

La victoire fut décisive, et le général espagnol Olarretta dut se sauver.

Le Rio de la Plata et le Pérou ayant déclaré qu'ils n'élevaient aucune prétention sur les provinces conquises, le général Bolivar rendit un décret par lequel il invitait les députés à se réunir en Congrès dans le but d'adopter la forme du gouvernement.

C'est le 6 août que le Haut-Pérou fut formé en République indépendante et, afin de donner au libérateur de l'Amérique méridionale et au vainqueur d'Ayacucho un témoignage d'éternelle reconnaissance, le Congrès décréta que la nouvelle République porterait le nom de Bolivia, et sa capitale future celui de Sucre.

En Bolivie, la souveraineté réside essentiellement dans la nation; elle est inaliénable et imprescriptible, et son exer-

cice est délégué aux pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

L'indépendance de ces pouvoirs est la base du gouvernement.

Le pouvoir exécutif réside dans le Congrès national, composé de deux Chambres, l'une de députés, l'autre de sénateurs.

La charge du pouvoir exécutif est donnée à un citoyen avec le titre de président de la République et ne s'exerce qu'avec le concours des ministres compétents.

La période constitutionnelle du président est de quatre années. — Quand, dans l'intervalle de cette période, le président de la République vient à manquer, soit pour cause de démission, inhabileté ou décès, le vice-président, élu en même temps que lui, est appelé à remplir ses fonctions jusqu'à la fin de la période constitutionnelle.

Quand le président de la République se place à la tête de l'armée, comme c'est aujourd'hui le cas pour son Excellence le général Campero, il est également remplacé par le premier vice-président. A défaut de celui-ci, et dans tous les cas énoncés ci-dessus, le vice-président est remplacé par un second vice-président, élu de la même manière.

Comme je le disais plus haut, Sucre est la capitale et, par conséquent, la résidence présidentielle de la République; mais le chef du pouvoir exécutif peut résider transitoirement et selon les exigences du service public, dans n'importe quelle ville, chef-lieu de département, comme cela a lieu actuellement à Laz Paz.

Si le chef du pouvoir exécutif juge que, pour de graves raisons, le Congrès ne doit pas se réunir dans la capitale de la République, il peut le convoquer en désignant un autre endroit.

Le Sénat est formé de deux sénateurs par département, soit dix-huit sénateurs. — La Chambre des députés est composée de soixante-neuf membres élus directement par les citoyens, à la simple pluralité des voix.

Les membres des Chambres législatives exercent leur mandat pendant quatre années.

Les ministères se distribuent de la manière suivante :

Ministère du gouvernement et des affaires étrangères;
Ministère des finances et de l'industrie;
Ministère de la justice, des cultes et de l'instruction publique;
Ministère de la guerre.

La superficie actuelle de la Bolivie est de 53,218 lieues carrées. — C'est une belle étendue parsemée de mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer et d'autres richesses inconnues.

La Bolivie est divisée en neuf départements; c'est une analogie avec la Belgique divisée en neuf provinces.

Le département de Chuquisaca a environ . . .	156.044 h.
— La Paz	412.867
— Cochabamba	279.048
— Potosi	214.269
— Oreno	95.324
— Santa Cruz	78.581
— Tarija	73.800
— Beni	48.406
— Cobija	4.560
Tribus sauvages	752.000
Total	2.133.896

Avoir près de 800,000 habitants inabondables est une situation désastreuse sous tous les rapports. — Cependant le gouvernement suprême de la Bolivie ne s'effraie pas de cette aridité qui ferait reculer l'économiste le plus robuste.

Pourtant les terres fertiles occupées par ces peuplades improductives sont peut-être plus riches que celles connues mais, malheureusement, sans consommation utile pour la richesse nationale. En effet, la production n'est-elle pas la mesure de la consommation?

Ces peuplades, tels que les *Chiquitos*, les *Moxos* et les *Yuracarés* ne sentent aucun besoin à satisfaire.

Les premiers vivent dans un pays montagneux et couvert de forêts, ils se nourrissent du produit de la chasse; les Moxos, hommes belliqueux, chasseurs et pêcheurs, habitent de vastes plaines inondées 3 à 4 mois par an. Ces gens trouvent leurs moyens d'existence dans la pêche et la chasse. Donc à quoi bon produire?

Quant au Yuracarés, c'est le sauvage le plus fier qui existe: il se distingue par sa force herculéenne et sa grande souplesse; sa physionomie est fixe, remplie de vivacité; la structure de l'homme est admirable, mais celle de la femme est encore plus belle et plus élégante que celle de l'homme.

Malheureusement, cette belle image humaine est déparée par un caractère vicieux mêlé de vertus.

Le Yuracarès est patient dans la souffrance, vif de pensée, d'action, et pourtant il est frappé de cette indolence, de cette paresse qui est le signe caractéristique des habitants des campagnes des terres chaudes.

Outre que le Yuracarès est paresseux, il est envieux, menteur, effronté et voleur.

Quels éléments à combattre pour la partie intelligente de la Bolivie, où le caractère est généralement doux, honnête, courageux et intègre.

A côté des Yuracarès se trouvent les *Sirinoses*, et, entre les Chibuitos et les Moxos, habitent les *Guacayos*, peuples aux mœurs douces, au caractère excellent et à la probité sévère que le gouvernement de Bolivie devrait gagner pour créer son dixième département.

Dans le département de la Paz, il existe encore une peuplade nommée les *Lecos*. Ces gens ont le teint clair et le front large et élevé. Quel élément à cultiver par l'instruction!

Mais, malheureusement ce sont encore des Indiens, en attendant qu'on en fasse des Boliviens. C'est alors que ce beau pays de Bolivie pourrait inculquer à son peuple les relations qui existent entre la production et la consommation.

En effet, le besoin est à la racine de tout mouvement économique, si l'homme n'a pas de besoin, s'il vit de l'air du temps, comme certaines peuplades de la Bolivie et d'ailleurs, il ne travaille pas; généralement, quand on aime le travail, ce n'est pas pour le travail lui-même, mais pour le résultat obtenu.

Par conséquent, ce travail sera d'autant plus actif que les besoins seront eux-mêmes plus actifs.

Ces principes ne sont pas seulement applicables à l'espèce humaine: les animaux, les plantes elles-mêmes ont des besoins dont la satisfaction nécessite un travail.

L'animal déploie la plus grande activité à la recherche de sa nourriture; la plante se penche vers la lumière et envoie ses racines vers les couches de terrain les plus propres à son alimentation.

L'homme est comme l'animal et la plante; préoccupé de ses besoins, il travaille pour les satisfaire, et n'échappe pas à la loi générale de la nature.

L'homme a une diversité innombrable de besoins et consomme beaucoup; ces besoins diffèrent selon le peuple, mais ils sont, on peut le dire, d'autant plus considérables que le degré de la civilisation est plus avancé.

Ainsi l'indien sauvage dans son état grossier d'existence, représentant l'humanité à son premier degré d'avancement, c'est l'homme ne sachant se vêtir ni s'abriter convenablement; tout au plus son intelligence lui indique-t-elle qu'il peut se garantir du vent qui souffle dans les vastes solitudes qu'il habite.

Voilà l'être, parfois à figure ouverte, à l'air intelligent, mais ses besoins étant très bornés, ses désirs le sont aussi. On pourrait croire que c'est là un avantage; qu'il résistera mieux que l'homme qui a de nombreux besoins dans la lutte contre la nature; au contraire, incapable de tout travail intellectuel, ignorant tous les bienfaits de la science, n'ayant aucune initiative, ne se pressant jamais à apporter remède aux maux qui l'affligent, il a moins de ressources contre les accidents qui sèment le ravage dans son existence.

Les sociétés primitives ne sont pas l'idéal de la facilité de l'existence; cette facilité n'est que le fruit tardif d'une civilisation développée; plus nos besoins s'accroissent, plus nos moyens de les satisfaire s'accroissent aussi, et plus nous sommes forts dans la lutte pour l'existence.

Ceci dit, nous pouvons engager le gouvernement de la Bolivie à marcher en avant dans la voie du progrès, car là est le chemin du bonheur pour ce peuple courageux, brave et honnête.

En Bolivie, tout homme a le droit d'enseigner sous la surveillance de l'Etat, sans autre condition que celle de posséder la capacité et la moralité nécessaires. L'instruction primaire est gratuite et obligatoire.

Il y a trois districts universitaires:

1° Celui de Sucre qui possède une des plus belles bibliothèques de l'Amérique du Sud.

La plupart des maisons sont bien bâties à Sucre où on a introduit le style anglais avec de jolis jardins où l'on cultive presque tous les arbres fruitiers de l'Europe.

2° L'université de la Paz, où réside actuellement le pouvoir exécutif.

La Paz est une ville épiscopale, grande et bien bâtie, ornée de beaux édifices et de fontaines publiques, et assise

sur un beau terrain très égal. Cette belle ville, qui compte 35,000 habitants, est située au sud-est du fameux lac de Titicaca, sur la rivière Rio de la Plata, qui roule des paillettes d'or.

L'université de Cochabamba, ville située sur les sources du Rio Grande, 25,000 habitants.

L'instruction publique est divisée en primaire, secondaire et universitaire.

L'instruction primaire se reçoit dans les écoles municipales urbaines et cantonales et dans les collèges.

Le nombre des écoles est proportionné à la population et elles sont entretenues aux frais des municipalités.

L'instruction secondaire se reçoit dans les collèges nationaux et dans les établissements privés. Elle comprend: l'enseignement préparatoire aux langues, aux sciences, à la religion et aux humanités.

Les études universitaires comprennent cinq facultés:

1° La théologie;

2° Le droit et la science politique;

3° La médecine;

4° Les sciences physiques et mathématiques;

5° Les humanités et la philosophie.

Il y a des académies pratiques du barreau, où les étudiants en droit s'exercent au talent oratoire et obtiennent le grade de licencié.

Il existe de petites bibliothèques publiques et des musées, dans les chefs-lieux de département.

Les archives se trouvent dans la capitale.

La Bolivie possède une force armée permanente qui se compose de l'armée de ligne dont l'effectif est fixé par chaque législature.

Il y a aussi des corps spéciaux et la garde nationale dans chaque département.

Les grades militaires et l'organisation des corps spéciaux sont désignés dans le Code militaire, dont les prescriptions sont en conformité des ordonnances modernes, qui régissent la matière chez toutes les nations instruites.

La Bolivie possède une banque hypothécaire et une autre banque de crédit, appelée *Banque nationale de Bolivie*.

Ces banques sont organisées et soutenues pour le compte de Sociétés anonymes nationales.

La première de ces banques a son siège social à la Paz et la seconde est installée officiellement à Sucre, avec des succursales dans les chefs-lieux des départements.

Le crédit de ces deux institutions financières repose sur des bases solides, et la confiance que leur accorde le public augmente chaque jour.

La Bolivie n'a pas de dette extérieure; celle qui se trouve réduite actuellement à 420,371 bolivars est reconnue en faveur de la Banque du Chili, qui la garantit. Son service a été interrompu depuis 1876, à cause de la guerre que l'on soutient contre cette nation.

Les Etats qui n'ont point d'histoire financière peuvent être désignés comme un phénomène.

Il y a peu de pays qui soient sans dettes extérieures. Nous n'en connaissons qu'un seul, c'est celui de la République de Bolivie, le seul de l'univers, peut-être qui ne doit rien, pas un *iota*, ni dans l'ancien ni dans le nouveau monde.

Voici un trait d'honnêteté qui caractérise l'honorabilité des gouvernements de la Bolivie.

Le gouvernement de la République de Bolivie aurait pu, comme tant d'autres, arguer de ses richesses naturelles, prétexter la nécessité de les développer pour emprunter largement.

C'était en 1872. On offrait à la Bolivie 25 millions de francs qui devaient servir à tracer des voies ferrées et construire des bateaux à vapeur, c'est-à-dire mettre le pays au courant des progrès d'une civilisation qui ne s'acquiert jamais qu'à grands frais.

Le capital de 1 million de livres sterling fut aisément trouvé et mis à la disposition du Trésor bolivien.

Mais il se manigança certaines fourberies qui furent bientôt remarquées par les agents financiers boliviens et, dès qu'on eut acquis la certitude de l'existence du fait, les représentants du gouvernement de la Bolivie cessèrent tout rapport officiel; l'argent reçu fut déposé à la Banque d'Angleterre. On peut dire que c'est la première fois qu'un gouvernement rompt de cette façon et rend l'argent.

La Bolivie possède à Potosi un hôtel de la Monnaie. C'est un véritable monument où on n'a cessé de frapper de la monnaie depuis l'époque de sa fondation, c'est-à-dire depuis la domination espagnole. Le système monétaire, que certains disent être inconnu en Bolivie, est de trois espèces de monnaies: *or*, *argent* et *cuivre*. Ces espèces

de monnaies sont basées sur le système métrique décimal.

La monnaie d'or est de trois espèces : la principale s'appelle *bolivar* et vaut dix boliviens d'argent.

Le bolivar pèse 16 grammes 129 milligrammes et son diamètre est de 28 millimètres.

La seconde s'appelle *demi-bolivar* et vaut cinq boliviens d'argent ; elle pèse 8 grammes 65 milligrammes et a 22 millimètres de diamètre.

La troisième et dernière monnaie d'or s'appelle *écu* et vaut 2 boliviens d'argent ; son poids est de 3 grammes 225 milligrammes et son diamètre est de 18 millimètres.

Nous croyons devoir entrer dans ces détails qui ont une réelle valeur pour le commerçant et l'industriel qui aurait la sage intention de porter ses vues vers ce pays de Cocagne, avec lequel il y aurait de l'argent par millions à gagner, rien qu'en faisant l'acquisition des pièces d'or qui se fondent à profusion dans les monnaies européennes, où on est très averse des bolivars, dont l'alliage est de 900 millièmes ou 910^e de fin. — La tolérance d'alliage est de un millième seulement, et la tolérance dans le poids est de 2 milligrammes dans le bolivar, 2 1/4 milligrammes dans le demi-bolivar et de 2 1/8 dans l'écu.

Ce pays qui est si richement doté en or, argent et autres métaux précieux, l'est également en cours d'eau. La seule ambition des gouvernements de Bolivie a été jusqu'à présent de perfectionner ces cours d'eau, d'y jeter des trains de bateaux à vapeur. — Cela peut être sage au point de vue de la caisse de l'Etat, mais [est-il raisonnable de rester en arrière quand les autres marchent en avant ?

Dans le cours de notre narration nous avons eu l'occasion de relever l'intégrité, l'honnêteté et la sagesse des gouvernements de la Bolivie.

Tout ce que nous avons énuméré jusqu'ici prouve à l'évidence la véracité de nos assertions. Preuve à l'appui : le gouvernement de la Bolivie est non seulement honnête, mais il est sage.

Seulement il ne faut pas que ces grandes qualités portent ombrage à la marche progressive qui se développe partout et qu'il faut tâcher de suivre à moins d'être débordé un jour par le crétinisme. C'est à la jeune génération qu'on doit accorder aide et protection et le gouvernement a le devoir d'infuser à cette jeunesse ardente le sang généreux du progrès. On ne doit pas croire que le gouvernement actuel soit rebelle aux progrès des temps modernes. S'il n'a point encore de lignes ferrées et si le transport des dépêches et des lettres a lieu par des courriers à cheval pour parcourir des distances exigeant vingt et un jours et plus pour aller de La Quiaca, frontière argentine, à La Paz, résidence du pouvoir exécutif, c'est parce que la prudence a commandé cet état de stagnation compris aujourd'hui. En effet, il importe au commerce et à l'agriculture d'avoir des communications rapides, d'une extrémité à l'autre du pays. Ce bienfait public est décidé en principe. On construira d'abord une ligne télégraphique, ensuite une ligne ferrée et enfin un service postal viendra consommer cette grande œuvre de civilisation qui nous liera directement à nos amis de la Bolivie auxquels nous adressons nos plus vives félicitations d'avoir rencontré enfin des hommes de progrès, sachant suivre l'exemple de la République Argentine, dont la marche ascendante étonne le monde entier.

Le bienfait public coûterait peu à l'Etat. Et cela se comprend aisément. Le prix des dépêches, si haut placé qu'il soit, serait de beaucoup au-dessous des frais nécessaires au service des courriers actuels.

Tout prouve à l'évidence que le service télégraphique serait en Bolivie, comme il est dans d'autres pays, un profit et non une charge.

La République Argentine, sur le territoire de laquelle les courriers et dépêches de la Bolivie doivent passer pour ses propres affaires, la République argentine a voulu contribuer premièrement à l'établissement des télégraphes en Bolivie par une convention en date du 10 septembre 1880. Cette convention était de toute nécessité pour la communication de la Bolivie avec câble partant de Buenos-Aires, de la rive de la République Argentine, pour Londres, New-York et l'ancien continent.

Pour donner une suite immédiate à cet arrangement une fois conclu avec un voisin ami, intelligent et entreprenant, S. E. le ministre plénipotentiaire de la République de Bolivie à Buenos-Aires, M. le Dr Antoine Quijarro, chargea un ingénieur belge, avec pouvoirs exclusifs, de trouver sur le continent une société en situation de satisfaire la République de Bolivie ; mais au lieu de suivre les instructions telles qu'elles avaient été données, l'ingénieur s'octroya

une concession qu'il n'avait pas et la vendit à un tiers. De là, nullité de l'intervention de l'ingénieur, et l'affaire, qui devait venir devant le Congrès, fut étouffée dans les bureaux des affaires étrangères.

L'introduction dans un pays d'une grande réforme n'est pas si facile à réaliser qu'on le pense généralement. La déception subie par les entrepreneurs européens n'a pas été perdue pour tous, puisque le Congrès a mis à l'examen une ligne télégraphique, un tracé d'un chemin de fer et un service postal. Ces trois grandes innovations sont à l'ordre du jour pour être discutées à l'ouverture de la session de 1883, mais avec stipulation expresse que l'ingénieur belge était définitivement écarté.

Ces tiraillements me rappellent les observations stupides faites en 1834 lorsque M. le ministre Rogiers porta devant la Chambre des députés belges la loi introduisant en Belgique le télégraphe et le chemin de fer. Plusieurs communes protestaient contre cette vaste conception de notre intelligent et courageux ministre et le grief le plus saillant qu'on fit valoir à la Chambre comme au dehors dans les pétitions était celui de voir « mettre les chevaux à pied » !!!

Capitaine TACKELS.

Aperçu historique des États-Unis de Colombie.

LA DÉCOUVERTE (1492-1538)

La région nord-ouest de l'Amérique du Sud qui s'étend depuis l'isthme de Panama et la mer des Antilles ou de Colomb au nord, jusqu'à l'Amazonie au sud, et depuis l'océan Pacifique ou mer de Balboa à l'ouest, jusqu'à l'Orénoque et la péninsule de la Goagire à l'est ; connue jusqu'au commencement de ce siècle sous le nom de *Nouveau Royaume de Grenade*, forma plus tard avec le Venezuela et l'Équateur la *République de Colombie*, puis devint, à l'époque de la dissolution de cette dernière, la *République de la Nouvelle-Grenade*, et forme aujourd'hui la République fédérale des *États-Unis de Colombie*.

Cette région fut visitée pour la première fois par *Alonso de Ojeda* et *Améric Vespuce*, en 1499. *Rodrigo de Bastidas* côtoya plus tard, en 1501, cette partie de la Terre-Ferme, depuis Riochacha jusqu'à l'isthme de Panama. Quelques historiens primitifs¹ affirment, cependant que *Christophe Colomb*, dans son voyage en 1498, arriva jusqu'au cap qu'il nomma de la *Vela*, parcequ'il y vit ou crut y voir un canot à voiles. Quoi qu'il en soit, ce fut Colomb qui, lors de son quatrième voyage, en 1502, explora le premier le territoire colombien. Il essaya de jeter dans l'isthme de Panama, à Veraguas, les fondements de la première colonie espagnole du continent américain. — d'où le titre de *ducs de Veraguas* que portent encore aujourd'hui ses descendants. Il était pourtant réservé à un autre qu'à l'illustre navigateur génois d'avoir l'honneur de donner son nom au continent qu'il avait découvert au prix de tant de souffrances et d'une si étonnante fermeté, Mais comme l'a fait remarquer un historien français², trois siècles après une république naissante réparera en partie cette injustice des générations.

Nicuesa et *Ojeda* ayant obtenu — au mépris des droits acquis par Colomb en vertu du contrat qu'il avait signé avec les rois de Castille et de Léon — l'autorisation nécessaire pour fonder des colonies dans la Terre-Ferme, celle-ci fut divisée en deux gouvernements sous les noms de *Castille d'Or* et de *Nouvelle-Andalousie*. La première comprenait tout le littoral de l'Atlantique depuis le cap *Gracias à Dios* jusqu'au golfe d'*Uraba*, et la seconde s'étendait depuis ce dernier point jusqu'au cap de la *Vela*. Cette division empirique d'une région inconnue faillit être l'origine d'un conflit sérieux entre les deux nouveaux gouverneurs. Heureusement pour eux, *Juan de la Cosa*, pilote habile qui avait accompagné *Ojeda* dans son voyage de 1499, parvint à arranger le différend, en fixant pour limites à leurs juridictions respectives les bouches de l'*Atrato*, ou *Rio Grande* du Darien comme on appelait alors ce grand fleuve.

Après la colonie de Veraguas, fondée par Colomb lui-même, comme il a été dit plus haut, *Ojeda* fonda celle de *San-Sebastian d'Uraba* et *Nicuesa* celle de *Nombre de Dios* ; mais ces établissements, pas plus d'ailleurs que celui de

1. Tels que Gonzalo Fernandez de Oviedo, Gomara et Castellanos. V. JOAQUIN ACOSTA, *Compendio historico del Descubrimiento y Colonizacion de Nueva Granada*, Paris, 1848.

2. M. LALLEMENT, *Histoire de la Colombie*, Paris, 1827.

Santa-Maria la Antigua du Darien, siège du premier évêché érigé en Amérique, n'ont point subsisté jusqu'à nos jours. Le siège épiscopal fut transféré plus tard à Panama, qui devint par le fait la plus ancienne ville de la Colombie.

Malgré la résistance opiniâtre rencontrée par les Espagnols sur les côtes colombiennes¹, malgré l'indomptable vaillance de cette race *caribe* ou *caraiibe* qui les peuplait et les haines féroces que les conquérants s'étaient si justement attirées par leurs déprédations inouïes et leur manque de foi sans exemple; malgré tous les autres obstacles non moins graves qu'ils devaient surmonter, les découvertes se succédaient presque sans interruption. Chaque colonie devenait le centre de nouvelles explorations, plus hardies les unes que les autres. C'est, d'abord, l'infortuné *Vasco Nunez de Balboa*, qui découvre l'océan Pacifique le 25 septembre 1513. Il y entra le jour de la Saint-Michel, ce qui motiva le nom donné par lui au golfe où il prit possession de la mer du Sud de la façon un peu théâtrale qui était en usage parmi les conquérants espagnols. Ce sont *Pizarro* et *Almagro* qui, en 1526, allant à la conquête du Pérou, parcourent le littoral colombien du Pacifique, à partir du golfe de San Miguel, au sud-est de Panama. Et, enfin, c'est le licencié *Gonzalo Jimenez de Quesada*, homme de loi à qui *Lugo*, gouverneur de Santa-Marta, donna le commandement en chef de l'expédition pour couper court aux rivalités de ses lieutenants, qui entreprend la conquête de l'empire chibcha, en 1536.

Cette expédition se composait de 820 hommes avec 85 chevaux, dont une partie devait pénétrer dans le pays vers le sud et l'autre remonter un fleuve exploré quelque temps auparavant par le Portugais *Melo* et qu'on avait baptisé du nom de *Rio Grande de la Magdalena*. Après une année entière de peines et de souffrances sans nombre, supportées avec une persévérance héroïque dont on peut à peine se faire une idée aujourd'hui, et après avoir perdu la plus grande partie de ses compagnons d'armes (660 hommes), *Jimenez de Quesada* découvrit enfin la belle plaine ou *Savane de Bogota*, appelée par les naturels *Cundina marca*, où se trouvait le siège du gouvernement des Muyscas ou Chibchas.

A peu près vers le même temps deux autres expéditions sous les ordres de *Belalcazar* et de *Federmann*, arrivaient à *Cundinamarca*. *Belalcazar*, lieutenant de *Pizarro*, venait du Pérou et avait déjà fondé quelques colonies dans le royaume de *Quito* et dans le *Cauca*. *Federmann* avait été envoyé par *Jorge Spira*, gouverneur du Venezuela, à la recherche du *Dorado*, ou, comme on dit vulgairement, de l'El *Dorado*, cet éternel cauchemar des conquérants espagnols. Chacun d'eux réclamant la priorité de la découverte, peu s'en fallut qu'ils n'en appelassent aux armes pour vider leur querelle. Mais le hasard voulut que leurs bandes respectives fussent toutes trois d'une force égale, chacune d'elles comptant 160 hommes, dont un moine et un prêtre. Cette coïncidence étrange frappa tellement leurs imaginations superstitieuses que l'accord s'établit promptement, par une cession de tous leurs droits à la conquête, moyennant une certaine somme, en faveur de *Jimenez de Quesada*. Les trois conquérants devenus amis se mirent en route pour l'Espagne, où ils allaient demander la récompense due à leurs travaux, après avoir baptisé le pays découvert du nom de *Nouveau Royaume de Grenade*, donné par *Quesada* en souvenir de son pays natal. Il laissa son frère *Hernan Perez de Quesada* chargé du gouvernement de la colonie et du soin d'explorer les contrées voisines et d'y fonder de nouvelles colonies.

Donc, vers la fin de 1538, le territoire des États-Unis de Colombie avait été parcouru par les Européens presque dans toutes les directions. La découverte proprement dite était terminée, et allait commencer l'œuvre dévastatrice de la conquête et de la colonisation espagnoles. En Colombie, comme au Pérou, comme au Mexique, les procédés des conquérants ont été toujours les mêmes. Ils forcent à l'admiration par l'audace et la persévérance dont ils ont fait preuve, et indignent par la froide cruauté et l'insatiable avidité qui semblaient diriger toutes leurs actions.

LA CONQUÊTE (1538-1550)

Lorsque la nouvelle des riches découvertes faites par les Espagnols se répandit dans la Péninsule, il se forma partout des associations ayant pour objet l'armement et l'é-

1. Car ce fut ici, dit *Robertson*, *that the Spaniards for the first time were taught to dread the inhabitants of the new world.* *ROBERTSON'S History of America.*

quipement d'expéditions qui, sous le prétexte d'étendre la foi du Christ, n'allaient en Amérique qu'à la recherche de l'or. Le recrutement de ces expéditions se faisait parmi les reîtres que les guerres des Flandres et d'Italie laissaient sans emploi, les gentilshommes ruinés, les fils de famille en quête d'aventures, les mariniers, les forçats, en un mot, parmi les gens pour la plupart sans aveu.

Une fois dans le nouveau monde, les distinctions sociales de l'Europe disparaissaient devant l'égalité des périls à braver et des souffrances à endurer. Les plus capables, ou bien fort souvent aussi les plus hardis, devenaient les chefs réels des expéditions, sans se soucier des conditions stipulées dans le contrat d'association. On nommait *adelantado*, ou chef, celui qui avait « provision » royale pour s'approprier les biens des peuples qu'il arriverait à conquérir, et dont un cinquième était réservé au roi; mais le plus souvent, le titre d'*adelantado*, donné par la couronne, n'avait aucune importance, et c'était la bande des aventuriers elle-même qui le décernait au plus méritant, ou au plus offrant. En général, chaque explorateur était accompagné d'un aumônier et d'un greffier, ce qui est un des traits caractéristiques de la conquête. En fait d'instruments, rien n'était plus intéressant pour un *adelantado*, après la lance ou le mousquet, que d'avoir une balance pour peser l'or des butins.

Quant à la façon de traiter les indigènes, l'histoire de l'humanité ne rappelle peut-être pas un plus odieux récit, aucun qui décèle une plus froide cruauté, une dévastation plus sanguinaire et injustifiable, car l'absence du danger ne faisait parfois que mieux ressortir la lâcheté des bourreaux. D'abord en petit nombre dans un monde tout nouveau, tout extraordinaire, au milieu d'une immense population sauvage, ils ont pu croire que leur salut était attaché à l'anéantissement de ces hordes féroces qui en défendaient les côtes. Mais cette excuse, si c'en était une, serait inadmissible alors même que tous les Indiens de l'intérieur auraient fait preuve de la même mauvaise volonté envers les envahisseurs et que les Espagnols n'auraient jamais donné le signal des hostilités. Comment, alors, qualifier leur conduite envers ces pauvres indigènes des plateaux surandins si ayenants, si serviables, qui ne demandaient pas mieux que d'être éclairés sur les vérités de la religion et qu'à être bien traités pour fraterniser de grand cœur avec ces terribles étrangers qui leur apportaient une civilisation inconnue?

Malheureusement, tous ces aventuriers n'avaient qu'un but: s'enrichir, et s'enrichir le plus tôt possible. Pour y arriver tous les moyens leur étaient bons. Lorsqu'ils s'étaient emparés de tout l'or qu'ils avaient pu découvrir, ils mettaient les indigènes à la question, sous le prétexte de leur faire avouer où ils avaient caché leurs trésors. Ceux qui ne périssaient pas dans les combats et dans les tourments, prolongeaient encore de quelques jours leur misérable existence, soit en pliant comme des bêtes de somme sous les fardeaux qu'on leur faisait porter, soit dans les travaux des mines ou aux Antilles, où ils étaient vendus comme esclaves. Trop heureux s'ils ne servaient pas de proie aux chiens féroces dressés à la chasse à l'homme et dont les Espagnols se servaient pour asservir ceux de leurs frères qui avaient encore l'audace de leur résister!

Ainsi s'opéra, malgré les efforts du célèbre philanthrope *Las Casas*, évêque de Chiapa, et d'autres vénérables missionnaires, la destruction d'immenses contrées, dont la population primitive, pour ne parler que de la Colombie actuelle, a été évaluée à huit millions d'habitants! Ce fut alors que, pour parer à l'éventualité d'une totale dépopulation, on eut recours à l'introduction des Africains dans le nouveau monde, commettant ainsi une violation non moins grave du droit naturel et compromettant sérieusement l'avenir de ces riches contrées; car, dans l'Amérique équinoxiale, la race indigène, partout où elle a été détruite, a été remplacée par la race noire, moins active et moins intelligente que l'autre, abruti encore, s'il est possible, par les mauvais traitements, et altérée de vengeances inassouvis pendant plusieurs siècles d'esclavage¹.

1. Nous sommes loin de croire d'une façon absolue, qu'il y ait des races *inférieures*, ou fatalement destinées à être asservies par d'autres. Il n'est que trop vrai, cependant, que la race noire n'a pas exhibé jusqu'à présent des qualités civilisatrices bien appréciables et que l'Afrique, cet ancien berceau de la civilisation, est après tant de milliers d'années dans un état pour le moins aussi sauvage que les régions les plus incultes du nouveau monde. Mais, d'un autre côté, il faut reconnaître aussi que cette race a trop gagné en intelligence et en perfectibilité

Pour en finir avec cette esquisse à grands traits de la conquête espagnole, rappelons ici quelques chiffres, en faisant toutefois remarquer que la valeur de l'or et l'argent était de cinq à six fois plus considérable au XVI^e siècle qu'elle l'est aujourd'hui. La part de chaque soldat d'*Hérédia*, gouverneur de Carthagène, lors de l'exploration qu'il fit dans le *Sinu* (déduction faite du cinquième du butin appartenant au roi, des parts du gouverneur, de l'hôpital, des capitaines et de celles qu'on réservait toujours aux soldats qui restaient en garnison, aux malades, etc.) fut de *six mille ducats*¹. Ce butin fut un des plus considérables de la conquête; car des fameux trésors d'Atahualpa, Inca du Pérou, il n'échut à chaque soldat que 4440 piastres, et dans les deux partages de Tunja et de Bogota, faits par Quesada, chaque soldat eut pour sa part 1000 piastres à peu près. Moins bien favorisés, les soldats de Fernand Cortez se révoltèrent lorsqu'on leur assigna 100 piastres seulement par tête pour leur part des trésors de Montezuma.

Ce qu'on appelait la fondation d'une ville n'était, la plupart du temps, que le partage d'une population indigène que les conquérants se distribuaient entre eux, hommes et biens. Les terres étaient adjugées sous certaines réserves, en toute propriété, aux colons, et leurs habitants leur étaient confiés pour un certain temps. De là le titre d'*encomendero* donné aux Espagnols, qui devenaient, par acte authentique, les propriétaires d'une certaine étendue de territoire et des Indiens qui l'habitaient ou qui voulaient s'y établir par la suite. Les Indiens devenaient ainsi de vrais *serfs de la glèbe*, de sorte que, quoique les lois espagnoles défendissent sous des peines sévères l'esclavage des indigènes, elles autorisaient d'autre part le servage, ce qui n'était guère plus humain. Du reste, les monarques castillans avaient beau faire des lois pour éviter la destruction des Indiens, elles restaient toujours lettre morte, car, à l'exception de quelques missionnaires, personne ne songeait dans les colonies à en demander l'application.

Une fois la distribution des terres terminées, on bâtissait en commun une chaumière plus grande que les autres, destinée au culte et qui occupait toujours le côté opposé de la place publique ou *plaza mayor* de la future ville. A côté de l'église s'élevait la maison du curé; puis, sur le côté gauche de la place, l'hôtel de ville, et enfin tout autour, formant des rues coupées à angle droit, toutes les autres habitations. Du reste, tout cela était prévu et arrangé par une loi spéciale qui déterminait jusqu'à la largeur des rues, suivant les climats. Ainsi furent fondées successivement Panama, Santa Marta, Cartagena, Cali, Bogota et autres villes de la République.

Les souvenirs tout récents des guerres des Communes de Castille et d'Aragon, l'amour de leur *fueros* ou franchises municipales, qu'emportaient avec eux les conquérants, leur firent donner à leurs premiers établissements une organisation assez démocratique. Ainsi le gouvernement de la colonie était confié à un magistrat portant le titre d'*alguacil mayor*, et qui était assisté dans ses fonctions par des *regidores*, membres du *Cabildo*, ou conseil municipal, élus par le peuple. Mais cette organisation primitive, qui aurait pu porter les nouvelles colonies à un degré de développement fort considérable et leur donner des velléités d'indépendance, ne pouvait pas convenir à des monarques absolus, qui ne voyaient pas d'un bon œil l'instruction ni les progrès de leurs peuples, pas plus en Espagne qu'en Amérique. Ils en voulaient faire des troupeaux dociles, et il est certain que, grâce à l'Inquisition et à la formidable centralisation établie par Philippe II², ils n'y réussirent malheureusement que trop.

Les pays découverts, que les Espagnols s'entêtèrent à appeler les *Indes*, furent gouvernés par des lois spéciales qui formèrent avec le temps un ensemble assez volumineux et embrouillé dont l'application était réservée au *Conseil des Indes*, en même temps tribunal suprême ou cour d'appel pour toutes les affaires contentieuses jugées en premier ressort par les audiences royales et autres tribunaux des colonies, et dont l'importance excédait 6,000 piastres. Les audiences royales cumulaient aussi d'autres fonctions, comme par exemple, celles de contrôler l'administration des prési-

sur le sol américain pour craindre qu'on ne puisse combattre d'ores et déjà ce vieux préjugé de races inférieures.

1. On évalue le *ducat d'or* à 11 piastres de notre monnaie. La piastre ou *peso* columbienne, vaut cinq francs. L'ancienne piastre espagnole ne valait que quatre francs.

2. Charles IV refusa au commencement de ce siècle la permission de fonder une université à Mérida, sous le prétexte que l'instruction ne convenait point aux Américains!

dents, capitaines généraux et vice-rois, dont la puissance et les attributions étaient à peu près illimitées. Le gouvernement général des Indes comprenait deux secrétariats, celui du Pérou et celui de la Nouvelle-Espagne. Au premier appartenaient les affaires des audiences de Panama, Santa Fé, Quito, Lima, Chili, Charcas et Buenos Aires; au second, celles des audiences de Mexico, Guadalajara, Guatemala, Caracas, Santo Domingo et les autres îles.

Les colonies furent divisées en provinces majeures et mineures, érigées, les premières en vice-royautés et les secondes en présidences et capitaineries générales. Les gouverneurs étaient nommés par le roi, et ce ne fut que longtemps après qu'on fixa une période de temps à l'exercice de leur mandat et qu'on prit la précaution de désigner d'avance leurs successeurs au moyen de lettres de « provision » cachetées, évitant ainsi les intérimats qui furent toujours si désastreux. Le seul frein, si c'en était un, aux abus de pouvoir et aux excès de ces fonctionnaires consistait dans ce qu'on appelait « le jugement de résidence, c'est-à-dire qu'on leur demandait compte de la façon dont ils s'étaient acquittés de leurs devoirs au moyen d'une enquête judiciaire appelée *juicio de residencia*, sur leurs actes. La plupart du temps, la *residencia* n'était qu'une farce, qui tournait parfois au tragique lorsque les ambitions des juges s'en mêlaient. Au lieu d'être une digue contre les débordements du pouvoir, ces enquêtes, menées le plus souvent dans un intérêt particulier, étaient presque toujours la cause de mille désordres qui entravaient la marche prospère de la colonie: vrai semis de procès et de querelles sans issue, elles devinrent plus tard un fléau tellement odieux que les promoteurs de l'indépendance y puisèrent une des plus fortes raisons pour se décider à rompre avec la mère-patrie.

Ajoutons que l'Inquisition fut introduite en Amérique¹ dès 1571, c'est-à-dire presque aux débuts de la colonisation; que le commerce des colonies était le monopole, où à peu près, de la *Kasa de Lontratacion* de Séville; que l'introduction des livres autres que ceux destinés à l'enseignement dans les séminaires était absolument défendue²; qu'il était également défendu, sous les peines les plus sévères, de planter des vignes, des oliviers, du chanvre et autres plantes industrielles de la Péninsule; que presque toutes les charges aux Indes étaient vénales, de sorte que celui qui en achetait n'avait d'autre but que s'enrichir aux dépens des malheureux colons.

LA PRÉSIDENTE (1550-1740)

Ce fut le 7 avril 1550 que l'*Audience royale* fut installée à Santa Fé de Bogota. Son établissement avait été vivement sollicité par les colons, qui soupiraient après un gouvernement stable et fonctionnant régulièrement, et par les religieux qui voyaient avec horreur les atrocités dont les malheureux indigènes étaient victimes de la part des *encomenderos*. Mais le gouvernement des *oidores* devint bientôt tellement abusif que, pour y mettre un terme, la colonie fut érigée en Présidence quatorze ans après l'installation de l'*Audience*. Le premier président fut le bien-aimé D. ANDRÉS VENERO DE LEYVA, dont la mémoire est encore chère aux Colombiens pour tout le bien qu'il fit à la colonie naissante. Il gouverna à la satisfaction générale de 1565 à 1575. Son successeur, D. FRANCISCO BRICENO, mourut dans la première année de son gouvernement. Les auditeurs reprirent de nouveau la direction des affaires de la colonie jusqu'en 1578, année dans laquelle prit possession de la présidence D. LOPE DIEZ AUX DE ARMENDARIS. Il en fut destitué en 1680 par le Visitador *Juan Bautista Tonzon*, de triste mémoire, qui fut suspendu dans l'exercice de ses fonctions par *Orosco*, procureur du roi, à son tour mis en prison par le juge *Prieto de Orellana*, qui partit pour l'Espagne en 1585 conduisant avec lui, chargés de fers, quelques-uns des auditeurs de Santa-Fé. Dans l'intérim, la colonie fut gouvernée par le doyen des auditeurs, D. *Ouillen Chaparro*. Ce fut vers ce temps-là que le corsaire anglais Drake pilla successivement les villes de Riohacha, Santa Marta et Cartagena³. Le pre-

1. Il y avait des *quemaderos*, suivant l'expression populaire en Amérique pour désigner les tribunaux du saint-office, à Lima, à Carthagène et à Mexico.

2. Pour les livres étrangers, il ne fallait pas y songer dans des pays où la lecture de l'*Histoire d'Amérique* par Robertson était punie de la peine de mort!

3. Rien que dans cette dernière ville Drake exigea deux millions de francs comme rançon, somme, du reste, dont il donna reçu pour acquit au gouvernement de la place.

mier gouverneur de *cape et d'épée*. D. ANTONIO GONZALEZ, prit possession de la présidence en 1590. Sous son administration eurent lieu les attaques des corsaires Robert Baal, qui sacagea Cartagena, et Drake encore, qui détruisit Riohacha et Santa Marta et qui, repoussé à Panama qu'il assiégeait, alla mourir à Nombre de Dios, et autres. Antonio Gonzalez ayant renoncé la charge, il fut remplacé en 1597 par D. FRANCISCO DE SANDE, que le peuple surnomma le *Docteur Sangre*, et qui eut à lutter contre les *Pijaos*, la plus vaillante et féroce des tribus indiennes de l'intérieur. Il fortifia Portobello et eut pour successeur :

D. JUAN DE BORJA, en 1605. Quoiqu'il existât déjà un séminaire à Santa Fé, ce fut sous Borja que l'instruction secondaire acquit quelque développement. On lui doit aussi la formation d'une grammaire de la langue *Muysca*, et il ne fallut pas moins que les talents militaires de cet habile général pour soumettre les terribles *Pijaos*. Il mourut à Bogota en 1628, ayant pour successeur, après deux ans d'intérimat, en 1630, D. SANCHO GIRON, marquis de Sofraga, homme d'un caractère intraitable, qui s'aliéna bientôt toutes les volontés. Il fut jugé et condamné à rendre à certains colons plus de 88,000 piastres qu'il leur avait extorquées sous divers prétextes. Ce ne fut cependant qu'en 1637 qu'il fut définitivement remplacé par D. MARTIN DE SAAVEDRA Y GUZMAN, baron du Prado, dont l'imbécillité n'était peut-être pas aussi grande qu'on l'a prétendu, puisqu'il s'embarqua en 1644 pour l'Espagne en emportant avec lui un fort joli pécule. Il est vrai qu'il ne fallait pas avoir beaucoup d'intelligence pour faire, en ce temps-là, ce que faisaient, à de rares exceptions près, tous les mandataires espagnols des Indes.

D. JUAN FERNANDEZ CORDOVA Y COALLA, qui lui succéda en 1645, n'a pas laissé de trop mauvais souvenirs : il encouragea la navigation du fleuve de la Madeleine et la fondation d'un nouveau lycée dans la capitale.

D. DIONISIO PÉREZ MANRIQUE, le remplaça en 1654. Il eut à lutter de nouveau contre les corsaires, notamment contre Cordello et Gauzon. Suspendu par un *Visitador*, replacé encore une fois dans le gouvernement, il fut enfin définitivement remplacé en 1662 par D. DIEGO EGUES DE BEAUMONT, qui donna une certaine impulsion aux travaux publics de la ville. Son successeur fut D. DIEGO DEL CORRO Y CARRASCAL, 1666, qui à son tour fut remplacé après un an de fonctions par D. DIEGO DE VILLALBA Y TOLEDO, jugé et suspendu en 1671 par D. MELCHIOR LINAN Y CISNÉROS, évêque de Popayan, qui avait été investi du caractère de *Visitador*. Morgan, le célèbre chef de boucaniers, avait donné l'année précédente rendez-vous à plusieurs d'entre eux pour l'île des Tortues, et ce fut de là que partirent toutes ces expéditions qui remplirent de terreur les côtes colombiennes ; toutes les villes du littoral furent plus ou moins fortement rançonnées, et celle de Panama fut presque complètement détruite en 1671. L'évêque-président ayant été promu au siège épiscopal de Charcas, en 1674, le gouvernement de la colonie retomba de nouveau entre les mains des auditeurs, qui cette fois mirent le comble à leurs concussions. Un recensement dressé en 1673 donna à la ville de Santa Fé et son district une population de 3,000 *vecinos* ou domiciliés, ce qui équivalait à peu près à 15,000 habitants.

D. FRANCISCO DEL CASTILLO Y CONCHA gouverna la colonie de 1679 à 1686. Sa période de gouvernement ne fut remarquable que par les scandales auxquels donnèrent lieu certaines compétitions entre les autorités civiles et les couvents dont le pays avait été littéralement infesté. Il est juste de dire que, dans les premiers temps de la colonisation, les prêtres et les moines, spécialement les missionnaires, avaient rendu de très réels services à la colonie ; mais plus tard, oublieux des devoirs sacrés de leur ministère, ils rivalisèrent de cupidité et d'abus avec les *encomenderos* eux-mêmes.

D. GIL DE CABRERA Y DAVALOS (1687-1703). Des grands bruits souterrains, dont la cause resta un mystère pour tout le monde, maintinrent à cette époque la population alarmée ; cependant, sauf quelques tremblements de terre sans importance, l'intérieur du pays jouissait d'une tranquillité fort voisine de celle de la mort. Il n'en était pas de même dans les côtes, où les terribles écumeurs de mer revenaient de temps à autre. Ainsi, quoique Cartagena eût été fortifiée depuis 1574, le baron de Pointis et le corsaire Ducasse, des Français cette fois, l'assailirent en 1697, à la tête d'une armée qu'ils amenaient sur vingt-deux navires. Malgré la résistance héroïque de D. Sancho Jimeno, qui défendit le fort de Bocachica, la ville fut prise, et le butin fait par les assaillants fut d'à peu près quarante millions de francs. Louis XIV rendit plus tard à la cathédrale de Cartagena un

saint-sépulchre en argent massif qui avait été emporté par Pointis.

D. DIEGO CORDOVA LASSO DE LA VEGA (1703-1711). Mort à Santa Fé, il laissa le gouvernement aux *oidores* qui ne manquèrent pas, eux, de laisser de leur intérimat des regrettables souvenirs. Vers cette même époque mourut à Bogota Vasquez, le célèbre peintre colombien.

D. FRANCISCO MENESES DE BRAVO Y SARAVIA, nommé en 1713. Ayant voulu mettre un terme aux abus scandaleux des *oidores*, il fut plongé en prison par eux, déposé et envoyé prisonnier en Espagne, où il fut jugé et acquitté. De retour dans la colonie, il fut empoisonné, à ce qu'on prétend, par ceux qui voulaient l'empêcher d'occuper de nouveau son gouvernement. Le roi nomma alors pour lui succéder.

D. NICOLAS YNFANTE DE VENEGAS, homme de lettres, naturel de Lima, qui gouverna de 1715 à 1718, année où il fut remplacé par FRAY FRANCISCO RUNCO, archevêque de Santa Fé, président *ad interim*.

D. ANTONIO DE PEDROZA Y GUERRERO (1718) son successeur, eut pour mission d'examiner s'il y avait lieu d'ériger la présidence en vice-royauté. Sur son avis favorable, la Nouvelle-Grenade fut érigée en royaume, et ce fut lui qui porta le premier titre de vice-roi, en 1718. Cependant son successeur D. JORGE YILLALONGA, nommé en 1719, a été remarquable par la mauvaise volonté dont il fit preuve envers la colonie, qu'il réussit à rabaisser en 1724 au rang de simple présidence comme devant.

D. ANTONIO MANSO MALDONADO, 1725-1731, ne fit absolument rien en faveur de la colonie pendant les six années de son gouvernement. Il partit pour l'Espagne en laissant l'Audience encore une fois chargée de l'administration des affaires coloniales jusqu'en 1733, année dans laquelle arriva le nouveau titulaire, D. RAFAEL ELLABA, 1733-37. Ce fut pendant son gouvernement que les savants français *La Condamine* et *Bouguer* et les célèbres marins espagnols *Jorge Juan* et *Antonio Ulloa* visitèrent la colonie.

D. ANTONIO GONZALEZ MANRIQUE, son successeur, étant mort dans la première année de son gouvernement (1738), il fut remplacé par son frère *Francisco Gonzalez Manrique*, qui gouverna jusqu'en 1740, époque à laquelle vint le remplacer à son tour le vice-roi Esclaba. La colonie avait été définitivement érigée en vice-royauté le 20 août 1739. Vers ce temps-là l'imprimerie fut introduite pour la première fois à Santa Fé de Bogotá par les jésuites. Ces pères et les dominicains étaient les seuls qui possédaient une bibliothèque de quelque importance dans la colonie.

(A suivre.)

RICARDO S. PEREIRA.

El arbitraje internacional en la América latina.

NOTABLE CARTA

del Señor Dr. Du. José María Torres Caicedo dirigida al Señor Lamas, Director de la *Revista Sud-Americana*.

El señor Don Pedro S. Lamas, distinguido sud-americano, ha estado publicando en Paris una serie de bien escritos artículos, tendiendo todos ellos á méjorar la situación de la raza latino-americana á que el pertenece.

No solamente se ha propuesto con laudable empeño hacer conocer á estos países en Europa á donde llegan noticias equivocadas de nuestra situación económica y política, sino que también trabaja hoy con ardor por crear un congreso que tenga por objeto exclusivo la proclamación definitiva en este continente del principio de arbitramento internacional, á fin de evitar en lo sucesivo las guerras fratricidas que por fútiles causas ensangrientan, por desgracia con demasiada frecuencia, el suelo virgen de América.

No seremos nosotros los que repitamos las tantas ventajas que traería á nuestras repúblicas una ley de arbitramento en cuestiones internacionales, porque ellas están en la conciencia de todos los Americanos.

Si, diremos, que ella ha tenido una favorable acogida en muchos nobles y generosos corazones que, amigos de la civilización, de la paz y de la justicia, han prestado su apoyo y su poderosa colaboración por hacer la propaganda de toda idea levantada como la de que tratamos.

Entre ellos se encuentra el Señor Caicedo, Ministro de este país en Francia, que entusiasmado al leer el artículo sobre *El derecho de la paz y el derecho de la guerra*, publicado por el Señor Lamas en la *Revista Sud-Americana*, dirigió á su autor la notable carta que traducimos y que honra en mucho las columnas de nuestra sección editorial.

Dice así :

Paris, noviembre 3 de 1882.

Querido señor y amigo :

Ha escogido U. un tema admirable para el artículo de fondo del último número de su estimable *Revista*.

Hacer guerra á la guerra, como decia Mr. de Girardin, buscar los medios de hacer menos frecuentes esos duelos bárbaros entre las naciones si no es entre los pueblos, proclamar ideas que tiendan á la abolicion progresiva de esos asesinatos en grande:—hé allí la noble tarea de todo hombre verdaderamente humano y civilizado.

Hobbes no tenia razon: la guerra no es la ley natural del hombre en sociedad. Donoso Cortés ha lanzado con justicia sus elocuentes anatemas contra una opinion tan impia. Ya se habia progresado algo en 1856, cuando se proclamaron los principios mas humanitarios en el congreso de Paris. La guerra que se hacia de una manera feroz, encarnisada y salvaje, se habia vuelto, por la práctica ya que no por los tratados, una lucha sujeta á cierto código que hacia de esas lides un duelo agigantado, cortés y caballerezco. Pero importa que perezcan las prácticas de un tiempo que parecia haberse ido para siempre con el polvo de los siglos. Esos son los lúgubres fulgores que no tendrán ya nueva vida. El Derecho reclama lo que le pertenece, pues la Fuerza no le hará perder su partida de nacimiento.

El Derecho y el Bien son superiores á la Fuerza y al Mal, sin lo cual el mundo no podría existir.

Es de notar que á medida que la ciencia descubre los medios de reemplazar las fuerzas del hombre por las de la naturaleza, aprovechándose de la elasticidad y de la compresion del vapor; que á medida que emplea esa fuerza misteriosa, aun nobien definida, la electricidad, que nos ofrece el teléfono, etc., etc., — los representantes de la fuerza, los apóstoles del cañon y de la metralla, se aprovechan al mismo tiempo de las conquistas útiles á la felicidad de los pueblos, y las emplean para matar los hombres y para destruir con seguridad las fábricas, los monumentos y las obras de arte; pero la ciencia así bastardeada reclama sus derechos; — disipado el humo del cañon la ciencia reaparece con nuevos triunfos, estimulando y ayudando con elementos nuevos las obras de la paz.

Del mismo modo que el hombre, — y en cada hombre se halla encarnada la humanidad—ha ganado poco á poco derechos, y por ende las asociaciones políticas, — de la misma manera la paz aumenta cada día las fuerzas que la harán triunfar de la guerra.

A pesar de todos los horrores de que hemos sido y somos testigos, es profunda mi convicción; las guerras civiles, las guerras internacionales serán menos frecuentes, menos largas, menos bárbaras, hasta que tengan un fin como lo han tenido la inquisición, la tortura y la esclavitud. La libertad gana cada día terreno, y ella que es la justicia, servirá de masa que aplastará la cabeza de esa hidra que se llama la guerra.

Para llegar á este último fin, deseado por los hombres que tienen sentido moral y sentimientos filosóficos, es indispensable proclamar, vulgarizar y hacer amar el principio que U. defiende con tanta energía y con tan vigorosa inteligencia: el principio salvador y civilizador del *arbitramiento*. Nó hace mucho tiempo que este principio, aceptado por dos de las más grandes potencias, salvó al mundo de una guerra de titanes; el congreso de Berna que impidió á dos nobles naciones, la inglesa y la anglo-sajona, apelar á las armas será saludado siempre con respeto y admiracion por la posteridad.

Siempre he sido fiel á este principio por lo que soy enemigo de la pena de muerte. U. verá en los 3 volúmenes *Mis ideas y mis Principios*, que desde el día en que comencé á manejar la pluma yo he sostenido *la necesidad de sustituir el derecho al hecho, la justicia á la fuerza*.

No puedo desarrollar en una carta privada esta tesis que seduce á mi corazon y que cautiva á mi espíritu. El principio del arbitramiento será la ley internacional por excelencia, y cuando todos, grandes y pequeños, lo hayan aceptado, tendremos una civilizacion digna de este nombre.

Aceptad etc...

J. M. TORRES CAICEDO.

Dice muy bien el señor Caicedo que el arbitramiento en la resolucion de nuestra contiendas, será el principio salvador y civilizador de estas ricas comarcas que parece caminan lentamente á su ruina, empujadas por sus mismos desaciertos.

Y los países lo conocen, lo mismo que sus hijos, como los Señores Lamas y Caicedo que lejos de la patria, deploran sus tendencias anarquistas y procuran indicar el remedio que debe sanar esa llaga social.

Lo que antecede pertenece al importante periodico de Panamá, *El Canal*, de 21 de febrero.

Nos complacemos en registrar muestras de tan elocuente adhesion á un pensamiento que se realizará, á despecho de la incredulidad de muchos, como una ley fatal del progreso y de la civilizacion humana.

Pedimos á nuestros colegas de la América latina la reproduccion del editorial que antecede, así como de la carta que publicamos en seguida, vertida con dicho obgeto al castellano, que nos fué dirigida por el eminente Sr. Adolfo Franck, del Instituto de Francia, Presidente de la « Sociedad francesa de los Amigos de la Paz. »

Paris, 13 de noviembre de 1882.

Al Sr. Pedro S. Lamas, director de la *Revue Sud-Américaine* :

Me habeis hecho el honor de dirigirme con una certa fecha 3 de este mes el número 3 de la *Revue Sud-Américaine*, que contiene vuestro artículo sobre « el derecho de la guerra, el derecho de la Paz y el arbitraje. »

He leído con el mas vivo interés ese sábio y elocuente alegato en favor de una causa que definiendo hace largos años en la medida de mis fuerzas, y que es la de la sociedad de que tengo el honor de ser Presidente: la *Société française des Amis de la Paix*.

Es una buena fortuna, señor, para ella como para mi, en contrarnos con un auxiliar de vuestro merito y reconocidas en una revista americana las ideas que nos son tan queridas.

Pienso como vos, señor, que la América está en méjor situacion que la Europa para atenuar y quizá para hacer desaparecer este odioso flajelo de la guerra, mas funesto á la humanidad que todos los flagelos de la naturaleza. Apenas han tenido tiempo de nacer en América los ódios nacionales, y con un poco de perseverancia se llegará á desarraigarlos.—Con ellos desaparecería esa paz armada que arruina á las poblaciones y las mantiene en reciproca desconfianza.

Si esta noble tarea tiene buen éxito en América, ella será la maestra del antiguo continente.

La mas joven de las partes del mundo por su historia será la mas antigua por su sabiduria.

Recibid, señor, con mis mas sinceros votos par el éxito de vuestra publicacion, la seguridad de mis sentimientos de confraternidad y mi mas distinguida consideracion.

A. FRANCK.

La reproduccion de tan notables documentos será sinduda benéfica; tratemos de inocular en el espíritu publico las sanas doctrinas de paz, de fraternidad y de justicia, semillas fecundas para el bien y para la prosperidad de nuestro continente.

PEDRO S. LAMAS.

Courrier d'Amérique.

République Argentine. — Un journal important de Buenos-Aires, *La Nacion*, organe principal d'opposition, écrit les phrases suivantes, au sujet de la situation du pays.

« On ne saurait méconnaître que le pays fait des progrès, que ses voies de communication s'améliorent, que ses industries se perfectionnent, que les forces naturelles se développent et que, conséquemment, la richesse publique et la richesse privée augmentent dans des proportions considérables, offrant le bien-être et la fortune à tous ceux qui désirent consacrer leur activité et leurs capitaux à l'exploitation féconde du sol de cette République.

« Cette évolution économique, résultat de l'action et de la combinaison des intérêts communs, a donné au pays une impulsion extraordinaire, lui a ouvert des vastes horizons et a préparé pour le bien, pour le progrès, pour la prospérité les conditions de l'homme et de la société. »

Et c'est dans un journal d'opposition radicale où nous allons chercher de telles phrases: c'est qu'en vérité on ne saurait méconnaître la réalité qui frappe tous les yeux!

On ne rencontre nulle part un pays physiquement plus riche, plus fertile.

Un climat doux, tempéré.

Un territoire immense, huit fois celui de la France, habité à peine par 3 millions d'habitants; sillonné, cependant, presque dans tous les sens par des voies ferrées ou par des grandes rivières donnant accès aux plus grands bâtiments du monde.

Une forme de gouvernement la plus franchement et la plus pratiquement libérale; des garanties à la vie, à la propriété, au travail; liberté complète de conscience et des cultes, etc.

Comment ne pas faire des progrès?

Où est-ce donc, dans quelle partie de l'univers pourrait-on constater plus naturellement, plus logiquement ce qu'on appelle la prospérité et le bonheur individuel et collectif?

Aussi tout le monde est d'accord pour reconnaître que c'est dans ces vastes et privilégiées régions de la Plata, où on trouvera bientôt le pendant du progrès immense et de la richesse extraordinaire des Etats-Unis d'Amérique.

Dans la République Argentine, les problèmes de l'organisation politique ont trouvé leur solution. La paix interne est assurée, et quant à la paix externe elle ne court aucun danger, puisque le gouvernement, consultant sincèrement l'esprit public, s'est couvert sagement et patriotiquement d'un bouclier d'airain; celui des principes de la civilisation et de la conscience universelle qui consiste, en fait de politique internationale, à trancher de bonne foi toutes les questions et à les soumettre, en dernier ressort, aux décisions de la justice, au moyen de l'arbitrage.

Telle est la situation de cette République.

— L'infatigable gouverneur de la province de Buenos-Aires, fait faire actuellement des études pour prolonger le chemin de fer de l'ouest vers « les Mellizas », c'est-à-dire à 120 kilomètres au delà du « 9 de Julio. »

Des colonies allemandes seront organisées dans ce riche territoire. Le chemin de fer sera prolongé ensuite jusqu'à la dernière limite du territoire de la province.

— L'inauguration du prolongement du chemin de fer du sud, dans la même Province de Buenos-Aires, jusqu'à Olavarria, devait avoir lieu le 15 mars.

— Les études pour la construction de la voie ferrée qui doit relier Jujuy au littoral, avec un embranchement jusqu'à Salta, sont terminées. Les travaux commenceront bientôt, de sorte qu'on approche de jour en jour du moment où la Bolivie se trouvera en communication, par la République Argentine, avec l'Europe, sans d'autres moyens de transport que les chemins de fer et les bateaux à vapeur.

— MM. Marmels et Cie ont offert de s'engager à construire un chemin de fer entre le port de Reconquista, dans le Chaco, avec la ville de ce même nom, moyennant la garantie de 7 %.

— Quelques renseignements ont été publiés par la direction des rentes de la province de Buenos-Aires, sur les recettes des deux premiers mois de cette année.

On constate une augmentation considérable sur le mouvement de la même période de l'année dernière.

— Nous avons annoncé dans notre précédent numéro, qu'un engagement avait eu lieu, dans la frontière patagonienne, entre un détachement argentin et un autre chilien. Nous avons maintenant sous les yeux le rapport du général Villegas, chef argentin de cette frontière. C'est le détachement argentin, composé de 16 hommes qui a été attaqué, dans le territoire argentin, à Pulmary, par 50 fantassins chiliens appuyés par 150 indiens. Les Argentins, probablement, s'étaient barricadés car voici le résultat du combat: du côté chilien, 7 morts et quelques blessés: du côté argentin, 2 soldats morts et un blessé. Il va sans dire que les Chiliens furent repoussés; ils laissèrent sur le champ, 6 fusils Martin-Henri, un képi, etc.

Le général Villegas ajoute dans son rapport, que des prisonniers qu'il a fait (probablement des Indiens), lui ont fait savoir que les Chiliens construisent un fort à « Heinicul, » territoire argentin, dont la garnison est de 40 à 50 hommes; il ajoute que le colonel Godoy a donné des ordres, qu'il a approuvés, de désarmer et de faire prisonnier ce détachement chilien, en usant, néanmoins, de tous les ménagements possibles, en vue de la gravité des circonstances.

Nous devons ajouter, en donnant foi au rapport du général Villegas, que les forces argentines ont fait leur devoir et qu'elles ont agi d'après les règles plus correctes du droit. Les Chiliens s'empresseront sans doute de le reconnaître.

Quant à la bravoure du petit détachement argentin, il ne nous étonne pas: les Chiliens eux-mêmes auraient dû s'attendre à être repoussés.

— « La Nacion Española » de Buenos-Aires, organe de la

population espagnole de la République, publie un long article pour féliciter le gouvernement argentin d'avoir établi une légation permanente et de premier ordre à Madrid. Elle se félicite également du choix du personnel de cette légation. En effet, M. José C. Paz représentera dignement son pays et contribuera à resserrer les liens de cordiale amitié entre la mère patrie et la République Argentine.

— Pendant l'absence du D^r V. G. Quesada, son fils, le D^r Ernesto Quesada, écrivain intelligent, dirige seul, avec le concours d'importants collaborateurs, la « Nueva Revista de Buenos-Aires. »

— Le général Bartolome Mitre, ancien président de la République, rédacteur en chef du journal *La Nacion*, de Buenos-Aires, est parti pour les provinces andines; on pense qu'il traversera la cordillère pour visiter le Chili.

Bolivie. — Nous recommandons la lecture de la Notice que nous publions dans la partie éditoriale, empruntée au « Moniteur des Consuls. »

Brésil. — Le docteur Vicente G. Quesada, plénipotentiaire argentin, arrivé à Rio de Janeiro, comme nous l'avons annoncé, a été cordialement accueilli par la presse et par la société brésilienne, — accueil digne de l'homme politique éminent qui a accepté la tâche patriotique et utile pour tous de chercher, avec un esprit sincèrement amical, inspiré par des sentiments de justice et de probité internationale, la solution d'une grande question qui a failli compromettre les bons rapports entre les deux puissantes nations de l'Atlantique américain.

Nous avons lu avec plaisir dans la « *Gazeta de Noticias* » de Rio, du 7 et du 8 mars, une notice biographique du D^r Quesada, signée par Franklin Tavora, dans laquelle ce diplomate est présenté comme un littérateur et comme un homme politique de la plus haute importance.

La réception officielle doit avoir eu lieu; nous nous empresserons de reproduire le discours du plénipotentiaire argentin ainsi que celui de l'Empereur.

— Le 14 mars, 61^e anniversaire de la naissance de l'Impératrice du Brésil, toute la presse, nationale et étrangère, de l'Empire, s'est empressée de manifester à la gracieuse souveraine les sentiments d'un sincère attachement; aussi devons-nous ajouter, il est difficile de trouver plus de vertus et de nobles qualités réunies dans un même cœur; c'est donc avec le plus grand plaisir que nous nous associons à cette manifestation de la presse brésilienne.

— La fièvre jaune ne s'était que très faiblement développée à Rio de Janeiro jusqu'au 15 mars. On n'y constatait que 3 à 9 décès par jour.

— D'après quelques journaux de Rio, M. le Conseiller Lopes Netto, actuellement ministre plénipotentiaire à Washington, sera transféré à Rome. M. le conseiller Eduardo Callado, remplacerait dans ses fonctions M. Lopes Netto.

Colombie. — M. Carlos Holguin, Ministre plénipotentiaire près le gouvernement espagnol, vient de quitter Madrid, en voyage pour Bogota, ayant obtenu un congé de quelques mois.

La presse de Madrid a offert à M. Holguin dans cette occasion, des témoignages de sympathique attachement.

M. Filimon Buitiago, secrétaire de légation, a substitué M. Holguin dans ses hautes fonctions comme chargé d'affaires.

M. Buitiago a toutes les qualités et toutes les connaissances pour remplacer dignement M. Holguin. A la tête d'une légation il donnera des preuves, nous en sommes convaincus, de sa compétence et de son habileté. La presse de Madrid lui a témoigné toute sa sympathie en manifestant que la Colombie continue à être dignement représentée; nous sommes du même avis.

— Cette République est très heureuse dans le choix de ses fonctionnaires à l'étranger.

M. Ricardo S. Pereira, ancien secrétaire de légation de 1^{re} classe, ex-délégué du gouvernement de Colombie au 3^e Congrès géographique International, vient d'être nommé consul général en Espagne, avec résidence à Madrid ou à Barcelone.

M. Pereira est un écrivain remarquable, auteur entre autres, d'un ouvrage fort intéressant sur les Etats-Unis de Colombie qui vient de paraître chez Marpon et Flammarion et que nous recommandons à nos lecteurs.

New-York, 5 avril, soir.

Des avis de Panama, en date du 29 mars, rapportent qu'une rixe sérieuse aurait éclaté entre les ouvriers de la

Jamaïque et d'autres ouvriers de Carthagène, employés aux travaux du canal. Vingt Jamaïcains auraient été tués.

Équateur. — Le dictateur Veintimilla tient toujours à Guayaquil. M. Alcide Destruge est consul au port pour les Etats-Unis d'Amérique, pour le royaume d'Italie et pour le Venezuela. Ayant appris qu'une émeute éclaterait bientôt dans la province de Los Ríos, il a demandé un sauf conduit pour le secrétaire du consulat italien qui devait se rendre sur les lieux pour avertir les étrangers. Cette suggestion a été considérée comme une insulte, et M. Destruge a été informé qu'il était regardé comme un ennemi du gouvernement et que par conséquent le chef suprême avait fait annuler son exequateur. M. Destruge a fait appel au capitaine du navire de guerre italien *Caraccociolo*, qui était en ce moment à l'ancre dans la rivière. Le capitaine a notifié au gouvernement qu'il croyait de son devoir de prendre la responsabilité de représenter son pays. Peu de temps après un sujet italien nommé Antonio Arrata a été arrêté pour avoir acheté des cartouches à un soldat, traîné à une caserne et là torturé pour le forcer à faire des aveux. Sur la plainte du capitaine, Arrata a été remis en liberté et le gouvernement a promis de châtier ceux qui l'ont torturé. Le jour suivant des mesures ont été prises pour protéger les étrangers contre un soulèvement de la populace.

Il est probable que les troupes révolutionnaires entreront à Guayaquil sans coup férir. Aux derniers avis elles étaient tout près de la ville. L'opinion publique est contre le dictateur, qui déclare qu'il tiendra jusqu'à la dernière extrémité.

— Nous lisons dans le « *Courrier des Etats-Unis.* » — On mande de Panama, à la date du 24 février, que Veintemilla reste enfermé à Guayaquil. Alfaro se trouve à Esmeraldas avec 1,600 hommes, qu'il se prépare à lancer contre le dictateur. Plusieurs steamers ont été capturés par les révolutionnaires dont la cause fait de rapides progrès. Le steamer du dictateur, le *Huacha* était à Manta, à la date des dernières nouvelles se préparant à y embarquer les quelques troupes s'y trouvant, et à les transporter à Guayaquil. Les habitants de Manta craignaient que la ville ne fût mise au pillage, et se préparaient à tout événement.

Ce même steamer *Huacha* a enlevé les voiles, les cartes marines, les chronomètres, compas, papiers, etc., d'un trois mâts-anglais, le *Mysterious Star*, qui était à l'ancre à sept milles au large de San Lorenzo, et que les officiers du dictateur ont soupçonné de faire de la contrebande pour les révolutionnaires. Le capitaine du navire ainsi dépouillé est arrivé à Panama pour y chercher l'assistance d'un navire de guerre anglais. Il n'y en a pas un seul en ce moment à Panama, et s'il ne s'en trouve pas plus au Callao, où on a télégraphié, il est probable qu'un navire de guerre de quelque autre nation se chargera d'obtenir réparation pour cet acte de véritable piraterie.

Guatemala. — Nous empruntons à notre confrère de l'Amérique le résumé, exact d'après les feuilles de l'Amérique Centrale que nous avons sous les yeux, au sujet des pourparlers relatifs à l'union des cinq Républiques en question.

Les gouvernements du Guatemala et du Salvador ont envoyé dans les autres républiques de l'Amérique Centrale une mission diplomatique dont font partie MM. Gallegos et D. Sanchez, pour jeter les bases du Congrès qui aura à trancher la grave question de l'union politique et administrative des cinq nations qui ont constitué jusqu'aujourd'hui autant d'Etats différents.

MM. Gallegos, ministre des affaires étrangères du Salvador, et D. Sanchez, ministre de l'instruction publique du Guatemala, ont reçu à Comayagua (Honduras) de nombreux témoignages de sympathie. Le gouvernement de Honduras a adhéré avec enthousiasme au projet d'union et il a été convenu que le Congrès se réunira à Ahuachapan le 15 mars 1883. Chacune des républiques enverra cinq délégués au dit Congrès, munis des pouvoirs nécessaires.

Le gouvernement de Nicaragua, à la tête duquel se trouvait à M. Zavala, promis de n'omettre aucun effort pour arriver à un résultat satisfaisant, mais il n'a pas cru pouvoir signer le protocole qui lui fut soumis à Managua par les représentants d'Honduras, Guatemala et Salvador. Le président Zavala a manifesté le désir de laisser à son successeur, l'honorable M. Cardenas, une entière liberté. L'adhésion de ce dernier qui vient d'entrer en fonctions, n'est pas douteuse.

Les plénipotentiaires du Salvador et du Guatemala sont arrivés à San José (Costa Rica) dans le courant du mois de février.

Mexique. — M. le général Pacheco, l'actif et intelligent ministre du Fomento, vient de rentrer à Mexico, de retour

à sa visite à Jalapa et aux colonies installées dans l'Etat de Vera-Cruz.

— M. le ministre des Travaux Publics vient de passer avec M. Louis Verdier le contrat suivant :

Article 1^{er}. — M. Louis Verdier se rendra en Europe, où il fera la propagande nécessaire pour obtenir l'émigration au Mexique de colons irlandais, allemands et français.

Art. 2. — M. Verdier s'engage à amener au Mexique cent familles dans un délai de 18 mois, le premier arrivage de 40 familles devant avoir lieu dans l'année qui suivra la signature du présent contrat.

Art. 3. — En rémunération de son travail, le gouvernement paiera au concessionnaire la somme de 5,000 piastres, mais M. Verdier fera dépôt d'une somme égale qui sera perdue pour lui s'il ne remplit pas les clauses du contrat.

Art. 4. — Les cent familles mentionnées plus haut seront transportées aux frais du contractant ; mais le gouvernement lui allouera une indemnité de 30 piastres par colon au-dessus de 14 ans et de \$ 15 au-dessous de cet âge.

Art. 5. — Le gouvernement ne contracte aucune obligation vis-à-vis des colons, M. Verdier ayant passé un traité pour les placer avec les propriétaires de fermes de la Laguna de Parras (Etat de Coahuila).

Art. 6. — Les colons jouiront des franchises et des garanties que leur accorde la loi du 31 mai 1874, mais ils n'auront droit à aucune espèce de subsides de la part du gouvernement.

Une dépêche de Mexico apporte le message du président au congrès mexicain.

Le message annonce que la question du Guatemala est définitivement réglée, et constate que le Mexique est en paix avec tous les pays étrangers et que la tranquillité règne à l'intérieur.

Les recettes de la trésorerie dépassent les espérances.

Les droits d'importation présentent une diminution. Toutes les industries nationales continuent à se développer.

Le message constate avec satisfaction les progrès rapides de la construction des nouveaux chemins de fer.

Le gouvernement présentera en temps opportun à la ratification du congrès le projet de traité de commerce avec les Etats-Unis.

— Nous lisons dans l'*Echo du Mexique* :

Il a été grandement question pendant la quinzaine qui vient de s'écouler, du renouement possible des relations officielles entre le Mexique et l'Angleterre, renouement dont semble se préoccuper le Gouvernement de cette dernière nation. Hâtons-nous d'ajouter que dans les cercles politiques de Mexico on n'en a rien dit, mais uniquement dans la presse, qui a reproduit quelques articles de plusieurs journaux étrangers.

C'est à Sir Charles Dilke qu'on attribue l'initiative de cette idée, qui serait, dit-on, son dernier acte en se séparant du « Foreign Office. » Le but que se proposerait ce diplomate est, d'après un confrère américain : en premier lieu, d'obtenir pour le commerce anglais un marché où celui-ci pourrait écouler plus d'un demi-million de livres sterling de toiles de coton, sans compter d'autres articles manufacturés presque aussi importants ; en second lieu, de régulariser, ne fût-ce que par simple pudeur, la situation équivoque de la Colonie de Bélise, où les Anglais s'étendent chaque jour davantage.

D'un côté, un membre influent du service consulaire anglais a été chargé de faire une visite aux principaux centres de commerce du Mexique, pour acquérir des renseignements sur les conditions mercantiles du pays, pour que les négociants britanniques puissent baser leurs calculs sur des données authentiques. De l'autre, il y a peu de temps, toujours d'après le même journal, M. Fowlor, secrétaire de la Colonie de Bélise, a parcouru les districts de la Frontière sur le rio Hondo et établi son quartier-général à Cayo où il a fait construire une forteresse.

Dans ce voyage M. Fowlor a visité avec un bonne escorte les villages de Socotes, Benneque Viejo, Santa-Cruz Chorro et Yallock. Il a forcé les Indiens qui les habitent à rendre hommage à la reine d'Angleterre, sous le fallacieux prétexte que ces villages se trouvent sur le territoire britannique. Les habitants de Santa Cruz ont préféré abandonner leurs foyers plutôt que de se soumettre.

Comme nous le disons plus haut, jusqu'à présent la réserve du Gouvernement au sujet de cette question est absolue ; mais des faits si importants ne peuvent passer inaperçus aux yeux du Pouvoir Exécutif.

Pérou. — Une personne, que nous avons des raisons pour

croire très au courant des affaires du Pacifique, a bien voulu nous envoyer les renseignements suivants :

Je vous ferai part d'une information sur les affaires du Pacifique qui me vient d'une personne excessivement bien renseignée, et que vous pouvez utiliser pour votre feuille, si elle ne vous est pas encore connue.

Tout le monde considère comme un canard le télégramme daté de Lima le 3 mars en annonçant le traité conclu entre Calderon et le gouvernement chilien sur les bases de la cession de Taparaca au Chili et de Tacna et Arica à la Bolivie.

Les Chiliens sont décidés de marcher sur Aréquipa et à cet effet ils ont concentré des forces considérables à Tacna, et sous peu nous aurons des nouvelles que cette expédition s'est mise en marche.

On prétend aussi qu'ils ne se borneront pas là, sinon qu'ils étendront leurs opérations jusqu'à la Paz, pour ajuster d'une bonne fois leurs comptes avec les Boliviens. Ça sera une affaire de 10 à 12 mois si tout marche au gré des Chiliens.

Des dépêches télégraphiques, expédiées de Tacna sous la date du 20 mars, invitent les correspondants européens d'arrêter tout envoi de marchandises, comme conséquence d'un décret des autorités Chiliennes qui augmentent énormément les droits d'entrée et impose d'une lourde taxe chaque charge de mule. Cette interdiction avec la Bolivie, car on ne peut donner un autre nom à ces mesures énergiques, va être exercée bien plus rigoureusement dans la suite, et est la preuve que nous sommes encore bien loin de la cessation des hostilités.

— Une lettre d'Iquique, en date du 16 mars, publiée par le *Panama-Star*, signale dans cette ville un incendie qui n'aurait pas détruit moins de mille maisons. Les pertes sont évaluées à 2 millions de livres sterling.

— On nous écrit d'autre part. — Le Dr Francisco Garcia Calderon, qui est prisonnier au Chili, a adressé une longue note au Dr Logan pour protester contre la dépêche adressée par celui-ci à l'amiral Montero et contre la publicité qui lui a été donnée. Dans cette note le Dr Calderon fait savoir au public pour la première fois qu'il était sur le point de conclure la paix, lorsque les Chiliens ont brusquement augmenté leurs demandes.

L'état des choses n'a pas changé au Pérou ; mais comme les Chiliens ont remis en liberté plusieurs de leurs prisonniers les plus importants qui sont retournés au Pérou pour travailler en faveur de la paix, il y a lieu d'espérer qu'un traité sera bientôt conclu.

Le dernier aspirant au pouvoir a été un nommé Poga qui, sorti du fin fond de la province de Chota, s'intitulait l'arbitre du Pérou. Iglesias a marché contre lui, et dans un combat acharné a taillé en pièces l'arbitre, dont on n'a plus eu de nouvelles. Il doit se trouver quelque part dans les régions des Amazones. Il n'y n'y a pas de nouveaux mouvements parmi les troupes boliviennes et chiliennes.

Une correspondance de Lima, en date du 3 mars, dit que d'après plusieurs lettres adressées par des Péruviens exilés au Chili, à leurs parents et à leurs amis à Lima, il y a lieu d'espérer enfin que la paix sera conclue entre les deux républiques. Les négociations entamées entre le président Garcia Calderon et Altamirano, sont en bonne voie, et on croit pouvoir arriver à s'entendre. Voici en quelques mots quelles seraient les principales conditions de la paix. Cession complète au Chili de Tarapaca avec des richesses en nitrate de soude et en guano. Cette cession a toujours été une des conditions *sine qua non*. Ensuite, cession par le Pérou à la Bolivie des provinces d'Arica et de Tacna, qui donneront à la Bolivie une sortie naturelle sur le Pacifique, et formeront une sorte de zone protectrice entre le Pérou et son ancienne possession de Tarapaca. La Bolivie devra indemniser le Pérou pour ces deux provinces, mais c'est là précisément le problème le plus difficile à résoudre, la question de savoir de quel genre sera cette indemnité.

La France, l'Italie, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis n'ont pas encore fait connaître leur réponse à propos de la suggestion faite par les représentants de ces puissances au Pérou, d'adresser une demande collective au Chili à l'effet de mettre un terme à la guerre. Les intérêts des étrangers au Pérou et en Bolivie souffrent en effet grandement de la stagnation des affaires. Tout est hors de prix, par suite du tarif douanier exorbitant établi par les Chiliens ; le dollar d'argent vaut quinze dollars en papier-monnaie.

S. Salvador. — Voici quelques passages très intéressants du discours du Président de la République lors de l'ouverture des sessions législatives.

« Au nombre des améliorations matérielles les plus importantes réalisées dans le cours de l'année je dois une mention particulière au chemin de fer construit entre le port d'Acajusta et la ville de Sonsonate, dont l'ouverture a été solennellement inaugurée et livrée au public le 15 juillet dernier.

On active aussi l'achèvement des travaux de la ligne de Sonsonate à Santa Ana, ainsi que les études et les reconnaissances préliminaires du chemin de fer central et de celui qui mettra la capitale en communication avec le port de La Libertad.

« La première de ces entreprises communique déjà son impulsion civilisatrice aux départements de l'Ouest, et nous sommes autorisés à espérer que le système complet de nos chemins ne tardera pas à opérer dans toute la République une salubre transformation économique et sociale. Le gouvernement pour sa part, a rendu effective la garantie accordée à la première de ces entreprises et a payé ponctuellement les avances offertes pour la ligne de Sonsonate à Santa Ana.

« Je dois pareillement signaler d'une façon particulière l'établissement du câble sous-marin qui nous met en communication avec toutes les nations du monde. Le gouvernement a contribué d'une manière efficace à mener à bonne fin cette œuvre d'une utilité reconnue, qui favorise considérablement nos relations politiques et commerciales ; et pour rendre plus expéditive l'action administrative dans l'intérieur du pays, il a augmenté les différents départements de la République.

« L'exploitation des mines figure depuis quelque temps parmi les branches les plus productives de l'industrie nationale. Le gouvernement lui a donné toute sa protection ; et jugeant qu'il y a un grand intérêt à lui imprimer une plus forte impulsion au moyen de l'utilisation immédiate de l'or et de l'argent qui s'extraient de nos mines, il a résolu de fonder un hôtel des monnaies, et à cet effet il a fait demander un matériel de frappe, qui commencera bientôt à fonctionner. Une commission compétente s'occupe déjà du projet de loi qui doit régler le type et les autres conditions de la monnaie ; le ministère respectif en rendra compte.

« On a aussi vieilli avec soin à l'ouverture et à l'entretien des routes, à la construction de ponts, de cours de justice et d'école, à la pose de conduite en fer pour l'approvisionnement d'eau dans les centres de population, et à d'autres œuvres d'utilité publique et d'honneur national. »

Courrier d'Europe.

On a fait beaucoup de bruit ces jours derniers sur la triple alliance contractée entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

Il n'existe pas de traité signé, déclarent des organes officiels de la presse, mais on est arrivé à « une entente verbale, à un échange de vues ». Le fait est que l'Italie commence à prendre dans le concert européen une position importante. D'autre part, l'esprit public dans le royaume se manifeste contraire à des alliances permanentes avec l'Autriche et l'Allemagne ; il s'agit d'un peuple noble, libéral et généreux, démocratique dans l'âme.

L'honorable M. Aurelio Saffi a fait la déclaration suivante au sujet de ces bruits d'alliance, dont nous recommandons la lecture.

« L'Italie ne pouvait revendiquer son indépendance et son unité qu'en se soustrayant à la tyrannie de l'empire et de la papauté. L'Italie ne peut conserver son inviolabilité qu'en combattant ces deux traditions ennemies au nom des principes de la raison et du droit dont le fait même de sa résurrection nationale lui a donné la représentation dans le monde.

« L'autorité de l'Eglise, appliquée aux choses spirituelles, est la négation de la liberté de penser, de la conscience et de toutes les institutions qui la protègent ; appliquée aux choses temporelles, elle est la subordination de l'établissement et du gouvernement des peuples aux exigences du cosmopolitisme papal.

« L'autorité du pouvoir impérial, appliquée au règlement intérieur des Etats, est la négation de la souveraineté populaire ; appliquée à leurs relations extérieures, elle est la subordination des nationalités aux exigences de l'unité césarienne et, par suite, la légitimité de la conquête.

« L'analogie des deux buts occasionne la solidarité de ces deux pouvoirs.

« L'Italie ne peut accepter de contact avec Vienne sans transiger avec le Vatican.

« L'alliance italo-autrichienne est donc, sous le triple aspect de l'indépendance, de l'unité et de la liberté de la Patrie, une contradiction formelle entre deux manières d'être absolument contraires l'une à l'autre.

« Si même il ne s'agissait que d'un simple accord de bon voisinage, il s'en suivrait pour cela seul des mesures de politique intérieure équivalentes à une plus ou moins grave diminution de la direction du gouvernement et de la sauvegarde de la liberté du pays. *S'il s'agissait d'une alliance effective*, l'Italie deviendrait complice des agressions de la maison de Habsbourg, toujours prête à augmenter ses domaines aux dépens des maisons voisines démembrées. *Et encore, si, par ce moyen, l'Italie devait obtenir quelque partielle restitution de ce qui est son bien, son acquisition serait honteuse et son mode d'acquiescer serait infamant.*

« POUR TOUTES CES CAUSES, NOUS REPOUSSONS L'ALLIANCE AVEC L'AUTRICHE. Nous la repoussons au nom d'un principe, convaincus que dans la fidèle observation de ce principe, *plus que dans les expédients d'une diplomatie menteuse*, se trouve résider la sûreté de notre avenir.

« L'Autriche ne pourrait nous assaillir sans courir le risque de mettre en suprême danger son existence et non point la nôtre. Nous sommes *nation*. L'Autriche n'est qu'une armée composée d'éléments hétérogènes tendant tous à se réunir aux nationalités auxquelles ils appartiennent respectivement. Le principe écrit sur notre bannière est le mot d'ordre des destinées futures de ces éléments de l'armée autrichienne. Voilà notre force. Le reste est question de temps.

« Nous ne devons point courir au devant des événements avec un imprudent zèle, mais nous préparer à l'épreuve dernière avec une activité persévérante et virile. Surtout nous devons, dans les crises prochaines, avec l'autorité de qui met la force au service désintéressé du droit, faire prévaloir le principe de justice et de vie unissant nos destins à ceux des peuples qui, aujourd'hui opprimés, surgiront demain, comme nous surgîmes jadis, à la conquête de leur patrie et de la liberté!

« La politique essentiellement *humaine et européenne* que nous invoquons, ne saurait trouver son profit dans des idées d'alliance exclusive, pas plus que dans des projets d'hégémonie de races, toutes désireuses de prédominer les unes sur les autres. Notre sécurité n'en saurait tirer aucun avantage.

« La nature, l'histoire, le voisinage, le langage, les mœurs établissent entre l'Italie, la France et l'Espagne une fraternité spontanée que les duplicités gouvernementales et les suggestions des intérêts privés ne parviendront pas à détruire. Mais l'alliance des trois peuples, héritiers de l'antique nom latin, doit servir d'exemple et de préface à l'universelle fédération des peuples européens et ne pas être un symbole de ces antagonismes nationaux prohibés que l'œuvre assimilatrice et bienfaisante de la civilisation commune efface chaque jour des rapports matériels et moraux des diverses nations.

« L'Italie, plus que toute autre, si elle le veut, est appelée, par son double contact d'un côté avec la France et de l'autre avec l'Allemagne, à l'insigne honneur d'apporter la médiation et la paix dans le champ des discordes suivantes. Ces discordes, au fond, se réduisent à des questions de frontières ou de libres débouchés fluviaux et maritimes pour les commerces respectifs, — saul la juste reconnaissance des inviolables affinités nationales, créées, tantôt par la communauté d'origine, tantôt par l'histoire et par les votes des populations dans les territoires contestés.

« Or, dans ces contestations, la science moderne du droit international fournit précisément un principe devant lequel les préjugés et les animosités du passé devront, tôt ou tard, se dissiper comme les vapeurs de la nuit à la première lueur du jour : le principe de la neutralité des zones frontières et des grandes voies de communication destinées par la nature à un usage général, — principe connexe avec celui de la fédération des peuples lors de la future constitution des Etats-Unis d'Europe.

« En vertu de ce principe, un temps viendra où l'Alsace-Lorraine, abandonnée à la liberté de ses aspirations nationales, — le Rhin ouvert au trafic de l'Univers — et Trieste, nationalement revendiquée par l'Italie, mais transformée, au point de vue commercial, en une cité hanséatique et en un port franc européen, ne seront plus un prétexte à des rivalités hostiles, mais une occasion d'émulations pacifiques et d'utiles réciprocités économiques et civiles entre les nations sœurs.

« Les obstacles qui s'opposent à l'immédiate effectuation de ces conséquences du progrès des temps, ne proviennent

point des intérêts véritables et des tendances naturelles des peuples, mais seulement de l'égoïsme dynastique, de l'orgueil militaire et de la perversité des souverains dont les pouvoirs ont pour base les divisions intestines de l'Europe. »

Revue Économique.

République Argentine. — L'industrie de la canne à sucre se développe extraordinairement dans les provinces du Nord, spécialement à Tucuman et à Santiago del Estero.

Dans cette dernière province, il y a actuellement 2,500 hectares, dont le produit annuel est de 5 millions de francs.

Le capital employé en terres, machines, etc., est de 15 millions de francs.

La quantité de sucre, en dehors de l'eau-de-vie, a été, dans la dernière année, de 35 tonnes à Santiago del Estero.

— D'après le Bulletin mensuel démographique du Dr Coni, la population de la ville de Buenos-Aires était le 31 janvier dernier, de 318,616 habitants.

Brésil. — Sans crainte d'être contesté nous pouvons affirmer que la cause principale de l'infériorité de l'agriculture dans la province de Rio de Janeiro a été la culture trop exclusive du café.

Son prix très élevé il y a peu de temps encore, attirait la cupidité et il était cultivé dans tous les endroits possibles au préjudice d'autres céréales avec lesquelles on aurait pu combler le déficit en ce moment où la valeur du café ne compose plus le travail qu'il donne.

La culture du cacao doit attirer l'attention des esprits réfléchis, de ceux qui étudient la marche des événements en prévoyant l'avenir, afin d'éviter les plus funestes déceptions et les désillusions.

— Le cacaoyer (*theobroma cacao*) appartient à la famille des *Byttneriaceas*, voisine de celle des *Mahaceas*.

Originaire de l'Amérique, la culture s'en est propagée en Asie et en Afrique; mais c'est au Brésil, au Mexique, en Bolivie, au Guatemala, au Chili qu'elle est le plus florissante.

La hauteur du cacaoyer n'excède pas 4 mètres, son tronc est régulier et lisse; ses feuilles sont de forme oblongue; ses fleurs sont petites et nombreuses: son fruit, le cacao, est un ovale oblong ayant environ 20 centimètres de longueur; il existe au milieu de ce fruit une pulpe extrêmement savoureuse renfermant de 20 à 25 pépins ou amandes, lesquelles décortiquées, torréfiées, moulues, et mélangées ensuite avec du sucre en qualité déterminée constituent le chocolat.

— Le cacaoyer s'acclimate dans les terres légères et dans toutes celles qui sont propres à la culture du bananier.

Les grands vents lui sont nuisibles et il ne peut être cultivé que dans les endroits abrités tels que le bas des montagnes ou des collines.

Le meilleur moyen de plantation consiste à créer des pépinières et de transplanter ensuite les plants de 8 en 8 mètres de distance et en ligne droite. Il est nécessaire de nettoyer souvent les arbustes et de laisser les racines à l'air en creusant une rigole tout autour du pied.

Ce n'est qu'après trois années d'existence que le cacaoyer commence à donner des fruits.

Le rendement moyen de la récolte de chaque arbuste est de 1 kilogramme.

Pour pouvoir exporter le cacao, il est indispensable que la récolte ait été effectuée en temps utile, que les pépins ou amandes aient été retirés de la pulpe et séchés dans un endroit aéré et non humide.

D'après les documents officiels que nous compulsions, nous voyons que l'exportation annuelle de la province du Para est de 380,000 kilogrammes ayant une valeur de 171:000,000; celle de la province de Bahia de 1.468.650 kilogrammes ayant une valeur de 517:269,714.

Les importations totales de cacao, rien que pour la France seulement, sont de 17.806.119 kilogrammes, c'est-à-dire environ 26.000.000 frs. ou 10.4000:000 de notre monnaie.

Le prix moyen par 50 kilogrammes sujets aux droits, a été de 85 fr. 50 c. à 99 fr. 65 c.

— De ce que nous venons d'exposer on peut conclure que la culture du cacao est des plus rémunératrices. En supposant une plantation de 50.000 cacaoyers produisant chacun 1 kilogramme, nous aurions 50.000 kilogrammes, divisés en unités de 50 kilogrammes produiraient 1.000 unités de 10

kilogrammes valant 39.860 reis chacune, en supposant le change à 400 rs. soit 39.860.000 pour l'importance totale de cette récolte laquelle peut être obtenue avec la quatrième partie des travailleurs employés à la culture du café pour une quantité égale. (D. Vasourense.)

Chili. — Voici quelques renseignements puisés dans les dernières publications officielles de cette République.

— Mouvement de la poste en 1881.

8.873.234 lettres.
19.142 lettres recommandées ou chargées.
11.176 cartes postales.
427.550 lettres officielles.
11.460.069 imprimés.

— Chemins de fer : 947 kilom. en exploitation, qui ont coûté, à peu près, 200 millions de francs.

— Lignes télégraphiques : 8.781 kilom. en exploitation. Mouvement en 1881 : 43.475 télégrammes, tant officiels que particuliers. Les télégrammes du public ont produit 84.671 fr. 420.000.

— Population (1880), 2.199.180 habitants. Elle était en moins, en 1879, de 15,766.

Naissances	85.082
Dont, masculins	42.489
féminins	42.593
Décès	70.036
Dont, masculins	35.261
féminins	34.775

— Instruction publique (1882) : écoles primaires, publiques, 703; dont, pour garçons, 244, et pour jeunes filles 196.

Le nombre d'enfants qui y ont assisté fut en moyenne de 38.886.

Mexique. — Malgré les efforts du gouvernement des Etats-Unis et des commissaires, MM. Grant et Trescott, le Sénat américain a ajourné au mois de décembre prochain la discussion du traité de commerce avec le Mexique. Voici *in extenso* le traité en question.

ARTICLE 1^{er}

Considérant les droits concédés par les Etats-Unis du Mexique aux Etats-Unis d'Amérique en vertu de l'article 2 de la présente Convention, et à titre de réciprocité, les Etats-Unis d'Amérique s'engagent à admettre en franchise de droits d'importation fédéraux ou locaux les marchandises mentionnées dans la liste annexée au dit article 1, et cela dans tous les ports des Etats-Unis d'Amérique et sur tous les points des frontières communes aux deux pays, qui sont déjà ou qui seront classées parmi les ports ouverts aux navires au long cours, à condition que ces marchandises seront d'origine, de provenance ou de manufacture mexicaine.

Nomenclature des articles mexicains que les Etats-Unis d'Amérique admettront en franchise :

Huile de palme ou de coco. — Animaux vivants, spécialement importés pour la reproduction. — Añil ou Indigo. — Mercure. — Sucre, en tant que sa couleur ne dépasse pas le numéro 16 de la classification hollandaise. — Café. — Crabes et toutes autres espèces de coquillages. — Viande de bœuf. — Orge non perlée. — Courroies en cuir. — Cuir crus ou non tannés, secs, salés ou préparés, excepté les peaux de mouton garnies de laine, celles de lapins ou chèvres d'angora, crues, sans laine, et les peaux d'âne. — Vieux cuirs. — Sparte et autres plantes ou textiles employés dans la fabrication du papier. — Fleurs naturelles de toute espèce. — Fruits frais de toute espèce, tels que : oranges, citrons, ananas, bananes, etc. — Henequen ou fibre de Sisal, chanvre et toutes autres substances de même usage que le chanvre. — Œufs. — Gomme brute et la sève de l'arbre qui la produit.

Indigo. — Ixtle ou fibre de Tampico. — Jalap. — Bois non ouvrés et bois de construction de navires. — Mélasses. — Orseille, bois de teinture, cerises, noix et tous les végétaux servant à la teinture ou qui, mélangés à d'autres substances, s'emploient pour le même objet. — Paille non travaillée. — Peaux de chevreau non tannées. — Peaux non tannées. — Tabac en feuilles non travaillé. — Légumes frais de toute espèce. — Salsepareille en feuilles.

ARTICLE II

Considérant les droits concédés par les Etats-Unis d'Amérique en vertu de l'article précédent, et à titre de réciprocité, les Etats-Unis du Mexique s'engagent par les présentes, etc... (la fin comme l'article I.)

Liste des articles en provenance des Etats-Unis d'Amérique qui seront admis en franchise par les Etats-Unis du Mexique :

Accordéons et Harmoniums. — Fils télégraphiques : les intéressés devront fournir à la douane la preuve qu'ils sont bien destinés à l'usage des télégraphes. — Fils de fer et d'acier, pour carder, numéro 26 et au-dessus. — Fil de fer croisé pour clôtures, avec les crochets et les clous nécessaires à la pose. — Charrues et socs de charrues. — Bêches et pioches avec manches. — Mâtures et ancres pour embarcations de toute taille. — Asbeste pour toitures. — Avoine en grains et paille d'avoine. — Mercure. — Soufre. — Barres d'acier, rondes ou octogonales, à l'usage des mines. — Fourneaux et poêles en fer. — Pompes à incendie et pompes ordinaires pour l'arrosage et autres usages. — Chaux hydraulique. — Maisons entières en fer ou en bois. — Coas, coutelas ordinaires sans gaines, faux, faucilles, herses, râtaux, pelles, pics, bêches et pioches pour l'agriculture. — Tuyaux de conduite d'eau, de toutes espèces, matière et taille, excepté les tuyaux en cuivre et autres métaux qui ne seraient pas joints, soudés ou rivés sur toute leur longueur. — Charbon de toute espèce. — Cardes en fer montées sur plaques et cardes végétales. — Chariots et charrettes sur essieux. — Brouettes à 1 ou 2 roues. — Wagons à voyageurs et à bagages. — Creusets de toutes matières et de toutes grandeurs. — Couteaux à couper la canne à sucre. — Diligences et voitures de toute espèce et dimension. — Dynamite. — Douves et fonds pour tonneaux. — Fruits frais. — Guano. — Glace. — Rails en fer ou en acier forgé pour chemins de fer. — Hyposulfite de soude. — Instruments scientifiques. — Outils en acier, en fer, en bronze, en bois ou composés de ces matières et à l'usage des artisans. — Briques réfractaires de toutes espèces. — Bois à brûler. — Livres imprimés non reliés, ou reliés en papier ou en toile, en totalité ou en partie. — Locomotives. — Robinets. — Marbre brut. — Carreaux en marbre pour planchers, jusqu'à 40 centimètres de côté, et taillés sur une seule face. — Machines à vapeur. — Machines à coudre. — Machines et appareils de toute espèce pour l'agriculture, l'industrie, les mines, les sciences et les arts, leur pièces détachées ou de rechange.

Les pièces détachées de machines et les appareils annexes qui viennent avec ces dernières ou séparément, seront compris dans l'exemption, ainsi que les courroies de transmission en cuir ou en caoutchouc, mais ces dernières seulement quand elles seront importées avec les machines auxquelles elles doivent s'adapter.

Mâts et ancres pour bâtiments de toute grandeur. — Mèches et fusées pour les mines. — Métaux précieux en poudre ou en lingots. — Moules et modèles patrons pour les arts. — Monnaies légales d'or et d'argent des Etats-Unis. — Naphte. — Papier goudronné pour toitures. — Fourrages secs et paille. — Poissons frais. — Persiennes pour croisées, peintes ou non. — Pierres lithographiques. — Plantes de toutes espèces et graines pour la culture, nouvelles ou inconnues dans le pays. — Plumes de toutes espèces de métaux, excepté l'or et l'argent. — Pétrole non épuré. — Pétrole ou huile de houille et leurs produits pour l'éclairage. — Ardoises pour toitures et pavage. — Poudre commune pour mines. — Pendules et horloges. — Rames pour petites embarcations. — Saucisses et saucissons.

Sacs en henequen, à condition que l'on justifie de leur retour avec des produits mexicains. — Tuiles en terre et autres matières pour toitures. — Encre d'imprimerie. — Caractères, espaces, vignettes, filets, etc., en un mot tous les accessoires d'imprimerie. — Chiffons pour la fabrication du papier. — Légumes frais. — Poutres en fer. — Fers et armatures en fer pour toitures, qui ne puissent pas servir à d'autres usages pour lesquels le fer est employé. — Enclumes et métaux.

ARTICLE III

Afin de protéger ses revenus et d'empêcher les abus, le Gouvernement des Etats-Unis du Mexique pourra établir les lois, règlements et dispositions qu'il estimera nécessaires pour s'assurer que les articles compris dans la liste annexée à l'article 2 de la présente convention sont de production ou de fabrication américaine et qu'ils jouissent, en consé-

quence, de l'importation en franchise par les ports mexicains ou par les points de la frontière séparant les deux pays, qui sont ou seront classés par le gouvernement mexicain parmi les ports ouverts à la navigation au long cours.

De plus et pour protéger ses revenus et empêcher les abus, le Gouvernement des États-Unis du Mexique aura le droit de réformer, modifier ou étendre les règlements qu'il établira en vertu de la faculté que lui concède le présent article.

ARTICLE IV

Afin de protéger, etc... (Le même article que le précédent, les droits d'établir des lois, des règlements, etc., s'appliquant cette fois aux États-Unis d'Amérique).

ARTICLE V

Les stipulations contenues dans les articles 1 et 2 de la présente convention n'enlèvent à aucune des deux parties contractantes le droit de faire à son tarif des douanes les modifications qu'elle jugera à propos, et d'accorder à d'autres nations l'entrée en franchise d'un ou plusieurs articles mentionnés dans les listes annexées aux articles 1 et 2, soit en s'appuyant sur la législation du pays, soit en passant des traités avec les autres gouvernements; mais dans ce cas, la nation qui croira ses intérêts lésés par ces modifications, aura le droit de dénoncer la présente convention même avant l'époque fixée par l'article 9, et la dite convention prendra fin six mois après qu'elle aura été dénoncée.

ARTICLE VI

Les deux parties contractantes conviennent encore qu'aucune d'elles ne pourra frapper les articles sus-mentionnés d'un droit de transit sur son territoire, à condition qu'ils soient destinés à être consommés sur ledit territoire.

ARTICLE VII

Cependant, chaque partie contractante pourra établir des droits de transit sur toutes les marchandises qui, après avoir traversé son territoire, en sortiront pour être consommées dans un autre pays.

ARTICLE VIII

La présente convention entrera en vigueur aussitôt qu'elle aura été approuvée et ratifiée par les deux parties contractantes, conformément aux constitutions des deux pays, et que les deux Gouvernements auront promulgué les lois et règlements qu'ils jugeront nécessaires pour sa mise en pratique; ces lois et règlements devront être promulgués dans un délai tel que la présente convention entre en vigueur un an après l'échange des ratifications dont il est parlé dans l'article 10.

ARTICLE IX

La présente convention aura une durée de six ans à partir du jour de sa mise en vigueur conformément à l'article ci-dessus, et continuera à régir jusqu'à ce qu'une des parties contractantes notifie à l'autre qu'elle désire la voir cesser, auquel cas la convention prendra fin douze mois après ladite notification; chaque partie contractante aura le droit de dénoncer la convention après l'expiration de six années, ou bien encore avant leur expiration dans les termes prévus par l'article 5.

ARTICLE X

Les ratifications des présentes seront dûment échangées à Washington, dans un délai de 12 mois à partir de ce jour, et plutôt, si c'est possible.

En foi de quoi les plénipotentiaires des hautes parties contractantes ont signé et scellé de leurs sceaux la présente convention.

Fait en double à Washington, le 20 janvier 1883. — Signé : M. Romero. — E. Cañedo. — W. S. Grant. — Um. Henry Trescott.

Salvador. — La statistique scolaire du Salvador, nous fournit les renseignements suivants :

Il y a aujourd'hui dans ce pays 525 écoles primaires gratuites, dont 363 dans les villes et 162 dans les campagnes. Ces écoles sont fréquentées d'une manière assidue par 48,724 enfants des deux sexes.

Le budget de l'instruction primaire s'élève à 100,645 piastres, somme considérable en égard à la population du pays qui dépasse à peine un demi-million d'habitants.

Uruguay. — Voici l'existence de bétail dans cette république, d'après les déclarations des propriétaires pour l'impôt des contributions, divisée par départements.

	Race bovine.	Race chevaline.	Moutons.	Porcs.	Chèvres
Paysandú	1.244.346	82.564	1.011.110	2.409	818
Salto	1.068.426	120.781	522.240	1.830	788
Tacuarembó	1.095.441	107.645	606.204	2.476	418
Canelones	16.480	1.267	118.860	1.420	316
Cerro Largo	836.619	48.342	346.990	1.724	60
Soriano	371.113	51.770	1.841.620	1.190	1.014
San-José	304.270	29.720	1.905.608	2.944	789
Maldonado	413.740	31.390	455.447	2.585	210
Durasno	389.789	34.225	938.396	764	208
Florida	230.029	49.816	1.401.744	1.468	234
Colonia	158.330	27.641	1.239.417	2.754	980
Minas	389.881	30.624	634.231	1.270	293
TOTAUX	6.365.959	587.780	11.021.840	23.294	5.628

Revue financière.

République Argentine. — Le coût du chemin de fer « Central Argentin » (396 kilom.) est de \$ 9.320.000. — Voici le résultat de l'exploitation de cette voie ferrée dans les deux dernières années.

	1881	1882
Recettes	\$ 1.257.618	\$ 1.623.547
Dépenses	568.331	641.063
Net produit	\$ 689.287	\$ 982.484

Ce qui correspond, comme bénéfice, en 1881, 7 1/2 % sur le capital employé, et 10 1/2 % en 1882.

Cette ligne rallie les deux importantes villes, Rosario et Cordoba.

— Nous lisons ce qui suit dans le *Times* de Londres :

« Le conseil des créanciers des gouvernements étrangers fait connaître que le comité des porteurs de bons 9 0/0 du gouvernement argentin a été informé du tirage au sort de quelques-uns de ces bons et de l'intention du gouvernement de les rembourser au pair.

Le comité, étant en communication avec la République Argentine à ce sujet, invite les porteurs des bons désignés par le sort à ne pas en recevoir, quant à présent, le paiement. »

Nous avons déjà renseigné nos lecteurs que le gouvernement argentin en faisant faire le tirage pour l'amortissement au pair des bons de cet emprunt, a usé d'un droit incontestable.

Il s'agit d'une dette interne : d'après les décrets d'émission, le Trésor Public devait destiner annuellement à l'amortissement une somme stipulée. La plupart des titres de cette dette ayant été exportée à Londres, la cote officielle fut accordée au Stock Exchange; mais non pour cela le caractère de dette interne fut modifié. Les porteurs anglais de ces titres ont prétendu que le gouvernement était obligé à amortir ces documents au prix de la cote officielle, c'est-à-dire avec 12 ou 15 % de prime et non au pair, ou bien de ne pas faire du tout d'amortissement jusqu'à la dernière échéance, soit jusqu'à la 25^e année de la date d'émission. Le gouvernement de la République, s'agissant d'une dette interne, vient de trancher cette question de conformité au décret d'émission, aux lois et à la jurisprudence du pays en procédant au tirage pour le remboursement au pair de quelques-uns des titres en question.

Voici l'explication de la nouvelle du *Times* que nous venons de reproduire.

— La douane de la capitale (Buenos-Aires), a produit dans le mois de février la somme de \$ 1.570.499, ce qui correspond par jour à une recette de \$ 74.785.

Dans le même mois de l'année 1882, cette même douane avait produit \$ 1.068.072; en 1881 \$ 1.104.070 et en 1882 \$ 1.235.835.

— Les actionnaires de la Compagnie « City of Buenos-Aires, Tramways » sont invités à se constituer en assemblée, à Londres, le 24 de ce mois. D'après le rapport qui leur sera soumis, on peut distribuer 5 % aux actions, en dehors des autres 5 %, distribués en octobre, ce qui élèvera

à 10 % le dividende de l'année. On passera, en outre, £ 7.000 aux fonds de réserve.

— La « Anglo Argentine Tramways Company » vient de distribuer 4 1/2 % à ses actionnaires, ayant distribué 3 1/3 % il y a quelques mois, ce qui fait 8 % pour l'année.

— L'assemblée des actionnaires de la Compagnie « Buenos-Aires Great Southern Railway, » aura lieu à Londres le 19 du courant.

— *Bourse.* Buenos-Aires, 10 mars 1883. Change. Londres 49 1/2 d. — France, Anvers, Gènes, fr. 5.20, Hambourg 4m. 26, (le tout pour 1 \$). Escomptes sur le marché 6 à 7 % — Avances 9 à 10 % — Escompte à la Banque de la Province 7 % — Cédulas (obligations) de la Banque Hypothécaire, série A. 100 1/4 %, S. B. 100 5/6 %, S. C. 100 %, S. D. 98 %, S. E. 85 3/4 %. — Billets du Trésor National, 112 %, fonds publics de 5 % (1884) 70 3/4 % — Banque Nationale, 109 1/2 %. — Banque d'Italie 125 %. — Bons Municipaux (1876), or, 95 % — Gaz Argentino 90 % — Gaz primitivo 1,450 \$ m/c. — Bourse, 1,650 \$ m/0.

Brésil. — Nous lisons ce qui suit dans un journal de Rio de Janeiro, au sujet d'une nouvelle opération financière que le gouvernement est obligé de faire pour consolider une partie de la dette flottante.

« Le bruit court, à la Bourse, que le ministre des Finances est décidé à élargir l'emprunt à l'étranger. La spontanéité avec laquelle le marché monétaire de Londres a accueilli le premier emprunt de quatre millions de livres sterling l'encourage à tenter une nouvelle opération.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un nouvel emprunt. En se servant de l'intermédiaire de MM. Rotschild, qui sont les agents financiers du gouvernement, on consulterait les souscripteurs pour savoir s'ils consentent à rendre effective leur première souscription, élargissant de cette manière l'emprunt et le portant de quatre à huit millions de livres sterling. »

— La « Rio Gaz Company » vient de présenter à l'assemblée d'actionnaires le rapport de ses opérations le 12 de ce mois, à Londres. Il s'agit de l'exercice de l'année 1882. On a distribué 10 % aux actionnaires, en dehors de £ 15.000 passées au fond d'amortissement et de £ 17.000 destinées pour augmenter le fond d'assurances. Un solde de £ 3.060 passe au crédit de l'année courante. Le résultat de l'année 1882 a été plus favorable que celui de 1881, à cause du prix plus réduit des frêts et du charbon de terre.

— La compagnie « San Paulo (Brazilian) Railway » a soumis à ses actionnaires, dans l'Assemblée réunie à Londres le 6 de ce mois, le rapport sur les opérations du dernier semestre de 1882. Dans ce semestre les recettes ce sont élevées à Rs. 2.994 : 980 \$, soit Rs. 29 : 693 \$ plus que dans la même période de 1881. Les dépenses ont exigé un débours de Rs. 921 : 787 \$, soit 31.30 sur les recettes. En vue de la baisse du café les directeurs ont réduit trois pour cent dans le prix de transport de ce produit, ce qui représente pour la compagnie une différence en moins sur ses recettes de £ 15.000 par an. Le change a été de 21²⁸⁷ d. contre 22³³⁴ d. dans le 1^{er} semestre, ce qui a produit une perte nouvelle de £. 9.000. Après le paiement du service des obligations, il reste un solde de £ 163.560; on propose de payer 8 p. 0/0 aux actionnaires; il restera encore £ 83.560 pour faire face au règlement annuel avec le gouvernement Impérial qui aura lieu dans le mois d'octobre, comme d'habitude.

— L'assemblée des actionnaires de la Compagnie « Bahia and San Francisco Railway », eut lieu le 5 de ce mois.

D'après le rapport présenté par les actionnaires on a constaté dans le dernier semestre de 1882 une regrettable diminution dans les recettes. Voici le mouvement des opérations. Recettes : £ 19.487; garantie payée par le gouvernement, £ 63 000; total reçu £ 82.487. Dépenses, £ 27.171. Solde, £ 55.316. Un dividende de 6 1/2 p. 0/0 sera distribué.

— *Bourse.* Rio de Janeiro, 5 mars 1883. Change (voir les télégrammes publiés dans la *Revue Commerciale*). — Livres sterling 11 \$560. — *Banques* : — du Brésil 290 \$ — Rural Hyp 274 \$. — Commercial 235 \$. — Industrial Merc. 232 \$. — Do Commercio 216 \$. — *Chemins de fer* Petropolis 175 \$. — Macahé e Campos 220 \$. — Sorocabana 100 \$ — Léopoldina 200 \$, S. Paulo e Rio 130 \$. — Mogyana 208 \$ — S. Ant. de Padua 170 \$ — Carangola, 183 \$. — Grão Pará 208 \$. — Alto Muriahé 170 \$. — *Tramways* : S. Chistovão 330 \$. — Jardin Botânico 165 \$. — V. Isabel 246. \$ — Carris Urbanos 240 \$. — *Navigation* : Brasileira de Nag. 260 \$. — Espirito santo 106 \$. — Amazon 160 \$. — Nacional 277 \$. — S. Joao da Barra 200 \$. — Iguapense 185 \$ — *Divers* :

Docas Pedro II 135 \$ — Brasil Industrial 250 \$, — Quissama 230 \$. — *Obligations* : Banque du Brésil 94 % — Prédial 71 % — Macahé et Cv. 92 % — Sorocabana 70 0/0. — Quissamá 208 \$, — Carris 440 \$ — Apolices (dette nationale interne) 1,052 \$, — 6 0/0 de 1868 (or) 1,250 \$. — celle de 1879, 4 1/2 0/0, 1,165 \$.

Colombiè. — Une nouvelle banque, sous le nom de « Banco Americano », a inauguré ses opérations à Barranquilla le 1^{er} mars dernier.

— Une nouvelle Compagnie « The Esmeralda emerald Mines, limited », vient de s'organiser à Londres, avec un capital de £. 100.000, en actions de 1 £, dans le but d'exploiter des mines d'émeraudes dans l'Etat de Boyaca.

Mexique. — Le rapport que les directeurs de la banque Mercantile Mexicaine ont présenté aux actionnaires, traite certains sujets intéressants et décrit en détail les progrès de cet établissement financier, de mars à décembre dernier.

Dans ce rapport, la direction commence par faire allusion à la nécessité où l'on était de créer des banques, en vue de la construction des chemins de fer et du développement général du pays. Elle cite les paroles de Coq, le savant économiste français qui, en 1857, attribuait principalement le développement des Etats-Unis au grand nombre de ses banques.

Les directeurs décrivent ensuite, en détail, la marche suivie par la Banque Mercantile Mexicaine. Elle a ouvert ses portes à Mexico, le 27 mars 1882, et depuis elle a établi des succursales à Puebla, Vera-Cruz, Guanajuato, Queretaro et San Luis Potosi. Il est question d'en créer également à Mérida et à Zacatecas, dès que les circonstances le rendront nécessaire.

Passant ensuite à la statistique commerciale, le rapport nous fait connaître que dans les neuf mois de mars à décembre

Il est entré en caisse \$ 27.050.222 82
Il en est sorti. 25.519.383 42

La circulation s'est répartie ainsi qu'il suit :
Mexico, \$ 2.860,165 — Vera-Cruz, \$ 600,000 — Guanajuato, \$ 110,000 — San Luis Potosi, \$ 107,500 — Puebla, \$ 205,000 et Queretaro, \$ 87,500.

Les sommes reçues en dépôt s'élèvent à \$ 13.108.498 70
Celles payées à 14.268.487 42
Les avances sur comptes courants ont été de 4.656.502 70
Les escomptes de 3.307.054 62
Ce qui forme un total de 4.963.557 32

Les bénéfices, pendant cette période, ont été de \$ 195,154 22, ce qui représente 12,30 p. 0/0 du capital.

Diminuant \$ 12,950 80, placés au fonds de réserve, la direction décide qu'il y a lieu de distribuer un dividende de 8 p. 0/0, en dehors de celui de 3 p. 0/0 déjà alloué aux actionnaires.

— Postérieurement, la direction de cet Etablissement financier veut de faire un appel de fonds aux actionnaires, à l'effet d'obtenir le 20 p. 0/0 additionnel du capital nominal de la Banque. Cet appel de fonds est payable le 10 mars prochain.

Le capital nominal de la Banque Mercantile Mexicaine est de \$ 4.000,000, sur lesquels \$ 2.400,000 ont déjà été versés. Le nouvel appel de fonds portera le capital à \$ 3.200,000. L'appel antérieur avait été soldé avant le terme fixé.

— Le budget des dépenses qui sera soumis à la délibération des Chambres à la session d'avril, s'élève à la somme de \$ 27.011,509,08 cs. Ce chiffre se décompose ainsi :

Pouvoir législatif \$ 1.071.711 00
Pouvoir exécutif 48.732 40
Pouvoir judiciaire 389.534 00
Ministère des Relations 336.280 08
— de l'Intérieur 3.235.118 80
— de la Justice 1.215.473 00
— des Travaux Publics 7.551.683 00
— des Finances 4.648.377 00
— de la Guerre 8.514.478 13

La part faite au département des Travaux Publics, dans cette répartition des revenus fédéraux indique suffisamment l'importance que le Gouvernement attache aux améliorations matérielles dans le pays.

— La douane de Vera-Cruz a produit pendant la seconde quinzaine du mois de février la somme de 401,392 piastres qui jointe aux 540,000 piastres des 15 premiers jours, forme pour tout le mois un total de 941,932 piastres.

La différence en moins avec les entrées de janvier est des plus considérables, car elle s'élève à plus de 500,000 piastres.

Uruguay. — Nous pouvons affirmer à nos lecteurs qu'aucun engagement définitif n'a encore été pris par des banquiers ni de Paris ni de Londres pour l'organisation d'une grande banque à Montevideo. Les pourparlers qui ont eu lieu n'ont pas eu d'autre but de la part des intermédiaires financiers européens mêlés dans cette affaire, que de chercher à avoir des bases et des engagements de la part du gouvernement uruguayen pour lancer, après, dans ces grands marchés le projet qui en sera la conséquence. Nous serions heureux de faire comprendre au gouvernement de Montevideo qu'il convient aux intérêts du crédit de la République de ne pas donner lieu à des spéculations de ce genre; à notre manière de voir il ne devrait soumettre au Corps législatif que des propositions sérieuses ayant pour base des engagements positifs et garantis.

Venezuela. — L'affaire projetée des mines de charbon de la Côte ferme, sous le patronage de MM. Kohn Reinach et Cie, ne s'est pas réalisée. On se contente, pour le moment, de transformer la société civile en société anonyme au capital de 650,000 francs en 4,300 actions.

L'objet de la société est l'exploitation des mines de charbon de Navical, Capiricual et Tacoropo, dans le bassin du Neveri, district de Barcelone, état de Bermudez, Venezuela. Le charbon existe et il n'y a de doute que sur la qualité, bien que si cette dernière est insuffisante on ait la ressource de la transformation en briquettes. On conçoit qu'une mine de charbon située au fond d'un golfe où le mouvement maritime est si actif et à portée de l'isthme de Panama, peut devenir une excellente affaire. L'initiateur de cette entreprise est M. Delort.

MARCHÉ DE LONDRES

La situation est à peu près la même dans la Cité. L'argent est un peu moins abondant. Dans la dernière semaine une diminution dans l'encaisse métallique de la banque a été constaté. On escompte toujours dans le marché à 2 1/2 et 3 0/0. Le rapport entre la réserve et la responsabilité reste à 35 0/0. Consolidés 3 0/0, à 102 1/4.

MARCHÉ DE PARIS

La situation est loin d'être satisfaisante. Le marché est faible; les affaires difficiles; la baisse persiste: le 5 0/0 reste à 113.60, le 3 0/0 amortissable à 80.25 et le perpétuel à 79.25. La Banque de France est cotée à 5.350; — Le Comptoir d'Escompte à 980; — Le Crédit Lyonnais à 550; — La Banque de Paris et des Pays-Bas, à 1052.

— Il est sans doute intéressant d'expliquer la situation monétaire des Républiques de l'Amérique centrale, du Venezuela, de la Colombie et de l'Equateur, à l'égard des transactions avec l'Europe.

Les lettres de change à 90 jours de vue sur Paris, par exemple, sont cotées, d'après les dernières nouvelles.

De 19 à 22 0/0	de prime, au Venezuela.
De 17 à 20 0/0	— dans la Colombie.
De 20 à 24 0/0	— à l'Equateur.
De 15 à 24 0/0	— dans l'Amérique Centrale.

Quelle est la raison de cette différence considérable entre la monnaie de ces Républiques et le change international?

Ces Républiques n'ont pas du papier de cours forcé; leur circulation monétaire est métallique; quelle est donc l'explication de cette dépréciation extraordinaire?

La voici: — il y a quelques années qu'il n'existe plus de l'or monnayé dans ces Républiques; il a servi, ainsi que les pièces de 5 francs, françaises, italiennes, belges et suisses, comme les 5 piécettes espagnoles, pour combler les déficits entre l'importation et l'exportation; les pièces d'or et ces monnaies d'argent ont été exportées comme marchandise; et c'est principalement la baisse du café qui a motivé ces déficits et cette exportation.

Il n'est donc resté dans ces Républiques que des monnaies d'argent du Chili, de la Bolivie, du Pérou, du Mexique, principalement, en dehors d'un nombre restreint de pièces

anciennes de ce même métal frappées au Venezuela, dans la Colombie, etc.

Cette prime représente donc, en dehors d'un écart plus ou moins considérable entre l'offre et la demande de lettres de change, la différence entre le métal or et argent dans les marchés européens.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur faisant connaître les dépenses colossales que l'Europe s'impose pour entretenir ses armées permanentes.

Le budget de la France étant de 3 milliards 413 millions, les dépenses militaires représentent 16 0/0 du budget total.

Pour l'Allemagne, dont le budget est de 2 milliards 470 millions, ce dernier représente 24 0/0 du total.

Pour la Russie (budget de 2 milliards 570 millions et 663 millions pour la guerre), la proportion est de 26 0/0.

Pour l'Angleterre (2 milliards 970 millions et 387 millions pour la guerre,) elle n'est que de 13 pour cent.

Pour l'Autriche-Hongrie (2 milliards 182 millions et 305 millions pour la guerre, elle s'élève à 14 pour cent.

Pour l'Italie (1 milliard 285 millions et 213 millions pour la guerre), la proportion est de 16 pour cent.

Enfin, pour l'Espagne (952 millions de budget total et 124 millions pour la guerre), la proportion est de 16 pour cent.

D'après une dépêche d'Ottawa, sir S. Tilley, ministre des finances du Canada, en déposant le budget du Dominion à la chambre des communes, a félicité cette assemblée de l'état favorable des finances du pays. Le gouvernement, a ajouté sir S. Tilley, tout en maintenant l'amortissement régulier de la dette, se trouvera à la tête d'un excédent de recettes de 2 millions de dollars.

Il résulte des comptes exposés par la trésorerie anglaise que le total des revenus de l'année budgétaire finissant le 31 mars 1883 a été de 89,005,456 liv. st., soit 3,182,174 liv. st. de plus que l'année précédente. Ce total dépasse les prévisions du budget de 1,807,356 liv. et produit un excédent de recettes de 4,456 liv. st., les dépenses totales de l'année ayant été de 89 millions de liv. sterling.

Revue commerciale.

Havre, le 11 avril 1883.

Cuir et peaux. — Les cuirs restent toujours sans grand mouvement. Depuis huit jours, nous n'avons encore eu à noter que 2,249 Pernambuco salés secs, à fr. 96; 478 Rio-Grande salés verts, à fr. 72 pour bœufs lourds, et à fr. 66 pour bœufs légers et vaches; plus 1,400 dito dito, vaches de 21 kilog., à fr. 64.

Les peaux de chevaux ont eu aussi le débouché de 600 B.-Ayres sèches, à fr. 9 50 la pièce.

Il a été importé: 240 cuirs, secs, des Etats-Unis; 43 cuirs, de la Côte-Ferme; 1,116 cuirs salés, de M.-Video; 438 cuirs secs, de B.-Ayres; 378 cuirs salés, de San-Pedro; 50 paq. peaux, de Rotterdam; 650 paq. cuirs sallé, de Hambourg; 24 paq. 619 peaux salées d'Angleterre; 350 cuirs salés, par cabotage.

Plata secs. — Importations: 1,171. — Débouchés: 2,468, de fr. 135 à 140 pour bœufs mataderos de ville, bons et beaux, et de fr. 144 à 125 cuirs de campagne. — Stock 9,241. — Prix très fermes.

Plata salés. — Importations: 10,531. — Ventes: 15,353, dont 1,500 à livrer. — Stock: 22,029.

Saladeros: les bœufs, toujours rares, ont successivement haussé de fr. 76 50 à 78 pour 20 kil., en raie. Les vaches, demandées pour l'exportation, ont également obtenu de meilleurs prix, soit: en M.-Video. fr. 69, puis fr. 70 pour 22 kil., 1/4, en raie, et fr. 69 pour Uruguay de 21 kil., le tout de l'ancienne campagne. — Stock: 8,330 bœufs et 6,743 vaches.

Mataderos: ont eu la vente d'environ 4,300 vaches, de fr. 67 à 70. suivant poids et mérite, pour cuirs anciens. Il s'est fait aussi 1,200 de la nouvelle campagne, mais à prix tenu secret. — Stock: 1,178 bœufs. et 5,778 vaches.

Rio grande secs. — Sans importations ni ventes. — Stock nul.

Rio-Grande salés. — Importations: 578 via M.-Video. — Débouchés: 1,100 vaches saladeros, à fr. 64, avec garantie de 21 kil. — Stock: 2,545.

Chevaux. — Importations nulles. — Débouchés : 500 chevaux et poulains secs B.-Aires, à fr. 9 50 la pièce, tels quels; plus 1,180 chevaux salés verts Rio-Grande, à fr. 55 par 50 kil. — Stock nul.

Rio-Janeiro. — Sans importations. — Ventes : 8,775 salés verts, à livrer, et à prix qu'on tient secret, mais qui dénote une hausse d'environ fr. 2 sur les prix de la quinzaine précédente. — Stock nul.

Brésil. — Importations : 4,467 Pernambuco salés verts, dont 2,500 vendus précédemment à livrer. — Ventes : 394 Santos salés verts, bœufs et vaches, à prix tenu secret; 1,500 Bahia salés secs, tels quels, à fr. 87 50; 3,333 Pernambuco salés secs, de kil, 14 en raie, dont 900 réalisés à fr. 97, et le solde à prix non indiqué; 1,967 Pernambuco salés verts, à fr. 57 50, avec garantie de 21 kil, en raie; 7,400 Para salés verts, à livrer à fr. 62 50, avec garantie de 20 kil, en raie. — Stock : 200 Ste-Catherine secs; 3,128 Bahia; 2,865 Pernambuco; 323 Ceara, et 703 Maragnan salés secs. — Prix faibles pour les salés secs.

Pérou. — Importations : 473 Callao, 808 Aayts, 267 Eten, 783 Pacasmayo, 97 Salavery, et 499 Pisco secs, avec apprêt et salés secs; plus 2,444 Lima salés verts (dont 400 vendus précédemment à livrer), et 64 Punta-Arenas salés verts. — Débouchés, 1,601 Lima salés verts, bœufs et vaches, à fr. 64 50. — Stock : 879 Callao, 808 Payta, 267 Eten, 683 Pacasmayo, 97 Salavery et 499 Pisco secs, avec apprêt et salés secs; plus, 2,040 Lima et 64 Punta-Arenas salés verts. — Prix très fermes.

Chili. — Importations : 558 Valparaiso salés verts, bœufs, réalisés à fr. 70 50, avec garantie de 29 kil., en raie. En outre, il a été traité, à livrer, 450 bœufs de même poids, à fr. 72, soit avec une avance de fr. 1 50. — Stock nul.

Diverses provenances. — Importations : 256 Lagayra, 306 Savanilla, 240 Porto-Rico, 100 Rio-Hacha, et 600 Texas secs et salés secs; 857 Martinique et 50 Christiania salés verts. — Débouchés nuls. — Stock : 256 Lagayra, 306 Savanilla, 250 Porto-Rico, 100 Rio-Hacha, 600 Texas, et 402 Carmen secs, avec apprêt et salés secs; plus, 857 Martinique et 50 Christiania salés verts.

Chèvres, Chevrettes et chevreaux. — Importations : 20 b. Plata et 8 b. Mexique. — Débouchés : 20 b. chevreaux Cordova, bonne marchandise, de fr. 20 à 50 la douzaine; plus, 1 b. chevreaux Rosario, à fr. 19. — Stock : 59 b. Plata; 25 b. Mexique; 20 b. diverses. — La demande s'est réveillée pour les Plata de bonne qualité; les autres provenances sont toujours délaissées.

Veaux secs. — Sans importations, ni ventes. — Stock : 1 b. Plata.

Rognures. — Importations : 39 b. et ballots, — Débouchés : 27 b. se composant de 3 b. verges, 15 b. pattins, 2 b. queues, 7 b. ergots, mufles et oreilles, réalisées à fr. 29 par 50 kil. dans l'ensemble. — Stock : 12 ballots morceaux ayant servi d'emballages. — Prix toujours en faveur des vendeurs.

Laines. — Les arrivages de la seconde quinzaine de mars, sur place, comportent 9,234 b. — Les ventes et expéditions, durant la même période, se sont élevées à 7,174 b., dont : 305 b. de ventes et 6,869 b. d'expéditions directes. — Stock, sur place, ce jour : 10,342 b. (dont 6,777 b. de la Plata), contre 14,550 b. (dont 9,795 b. de la Plata), l'an dernier, à pareille époque.

Les expéditions directes ayant été très fortes pendant la quinzaine écoulée, et nos dernières enchères des 13/15 de ce mois, ayant, d'autre part, approvisionné la consommation pour le moment, les ventes, depuis nos derniers avis, ne se sont élevées qu'à 395 b., sans changement, toutefois, dans les cours.

Sucres. — Au grand calme. — On n'a signalé absolument aucune affaire en cet article, dans le courant de mars, sur place. — Les arrivages en provenance de nos Antilles, pendant le mois écoulé, ont, d'ailleurs, été nuls, ainsi que les débouchés. La cote de la bonne 4^e au 1^{er} avril, s'établissait en baisse de fr. 1 sur celle du 1^{er} mars.

Il a été introduit, depuis huit jours : 74 col., de la Côte-Ferme; 1,108 s., de Rotterdam; 2,400 s., de Hambourg; 82 col. d'Anvers; 50 s. d'Angleterre.

Cafés. — Le disponible a été généralement négligé, cette semaine. En Haïti, surtout, il ne s'est fait que fort peu de chose. Par contre, il s'est traité un assez bon courant d'affaires en Lagayra. Les prix n'ont pas sensiblement varié. A terme les affaires étaient languissantes au début, et la tendance faible. Lundi, les prix se sont un peu améliorés, mais les transactions n'ont encore présenté que peu d'entrain. Mercredi et plus nettement, le marché a retrouvé une bonne animation et l'on a réalisé d'importantes affaires, à prix en hausse. Voici les cours de clôture : avril, fr. 58 76;

mai, fr. 59 25; juin, fr. 59 75; juillet, fr. 60 50; août, fr. 61; sept., fr. 61 50; oct., fr. 62; nov., fr. 62 25; déc., fr. 62 75; et janv., 1884, fr. 63.

« **RIO-JANEIRO.** — 31 Mars. — **Cafés :** Marché ferme. — *Good-first*, 4, 200 à 4,350 (contre 4,200 4,350 s. la semaine précédente). — Stock, 255,000 s. (contre 291, 600 s.). — Exportations de la semaine : pour le Canal et le Nord de l'Europe, 46,000 sacs (contre 26,000 s.); p. la Méditerranée, nulles (contre nulles); p. l'Amérique, 40,000 s. (contre 18,000). Ventes de la semaine : p. le Canal et le Nord de l'Europe, 45,500 s. (contre 14,000); p. la Méditerranée, 6,500 s. (contre nulles); p. l'Amérique, 90,000 s. (contre 18,000). — Recettes journalières, 16,750 s. (contre 15,000).

« **A Santos :** marché ferme. — Ventes de la semaine : pour l'Europe, 8,750 s. (contre 7,000); pour l'Amérique, 1,250 s. (contre nulles). — Exportations de la semaine : p. le Nord de l'Europe, 14,000 s. (contre 35,000); p. l'Amérique, 2,000 s. (contre nulles). — Recettes journalières, 6,600 s. (contre 3,900). — Stock, 172,000 s.). — Cours : supérieur, 4,300 à 4, 500 (contre 4, 200 à 4,400). — *Change :* Sur Paris, 442 reis (contre 443); sur Londres, 21 1/2 den. (contre 21 1/2.) »

Arts, sciences et faits divers.

M. G. Tissandier a fait récemment construire un petit moteur électrique du type Siemens, qui ne pèse que 55 kilogrammes; il tient sur une petite table. Le générateur d'électricité qui apporte l'électricité à ce moteur est une pile au bichromate de potasse, très légère et très puissante, que M. Tissandier est parvenu à combiner pour cet usage spécial. Elle est composée de vingt-quatre éléments pesant chacun seulement 7 kilogrammes. Le propulseur est une hélice à deux palettes hélicoïdales de 2^m,85 de diamètre, construite sur les plans de M. V. Tatin.

M. Tissandier, aidé de son frère M. Albert Tissandier, a installé, à Auteuil, un atelier où, après avoir étudié le moteur, on va étudier le ballon lui-même, et bientôt ballon et moteur s'élèveront en l'air.

Dans l'atelier d'Auteuil, la machine et le propulseur sont suspendus, en attendant l'aérostat, à une poutrelle du plafond; le propulseur est relié à un dynamomètre pour que, pendant qu'il tourne, entraîné par le moteur, on puisse apprécier sa force de traction. La batterie de piles est placée au fond de l'atelier. On peut, par un jeu de siphons, emplir immédiatement ou vider tout un groupe d'éléments, et accroître ou diminuer le courant électrique qui va au moteur. La solution de bichromate est versée un peu chaude, pour activer l'oxydation des zincs; elle marque 60 degrés au thermomètre. Le débit de cette pile se maintient uniforme pendant deux heures trente minutes. On peut le prolonger encore en ajoutant de l'acide chromique dans la solution. Avec dix-huit éléments additionnés d'acide chromique, on peut obtenir facilement le même débit qu'avec vingt quatre éléments à simple solution de bichromate. Le poids emporté descend ainsi de 168 kilogr. à 125 kilogr. Cette pile ne fonctionne, bien entendu, que pendant qu'elle travaille.

Lorsqu'on anime le moteur avec 12 éléments groupés en tension, l'hélice tourne à 80 tours par minute; la traction marquée par le dynamomètre est de 5 kilogr. Si l'on ajoute 6 nouveaux éléments, la vitesse de rotation passe à 120 tours; la traction est de 7 kilogr. Avec la batterie tout entière, la traction atteint 9 kilogr. et la vitesse 150 tours par minute. L'hélice ronfle et projette un courant d'air si énergique qu'elle engendre une véritable tempête dans l'atmosphère de l'atelier.

En définitive, le nouveau moteur, qui n'emploie pas plus de 3 hommes, fournit aisément, pendant trois heures consécutives, le travail de 12 à 15 hommes, soit 75 à 100 kilogrammètres. L'homme électrique vaut ici 5 hommes ordinaires.

Ce système ne nécessite, pour être enlevé dans l'atmosphère avec deux ou trois voyageurs, qu'un aérostat de 900 mètres cubes, un ballon de 9 mètres de diamètre à l'équateur et de 27 mètres de longueur, en soie et gonflé d'hydrogène pur. Sous l'action du propulseur, cet aérostat prendra, dans un air calme, une vitesse propre de 4 mètres à la seconde et de 15 kilomètres à l'heure. Cela suffit pour que souvent il puisse se diriger, aller et venir, louvoyer et rentrer à son point de départ.

C'est déjà un commencement. L'expérience se prépare à Auteuil, et ce ne sera certes pas la moins curieuse de notre

époque. On a trois heures de force à dépenser. On pourra aller au centre de Paris et revenir à Auteuil!

Le *Génie civil* consacre quelques lignes au badigeon dans les constructions.

L'emploi du badigeon dans les établissements où se trouvent réunies des collections d'individus, les casernes et les hôpitaux par exemple, est encore très usité en raison des facilités avec lesquelles on le remplace. Le badigeon présente néanmoins des inconvénients graves en raison de sa porosité et de la facilité avec laquelle sa surface rugueuse retient les matières organiques et les buées : Kuhlman, Kirchner et Chalvet ont trouvé dans des débris de badigeons récemment grattés jusqu'à 46 à 54 p. 100 de matières organiques, proportion énorme, toute part faite à l'albumine et à la gélatine introduites dans le lait de chaux ou de craie pour le rendre plus adhérent.

Le blanchiment à la chaux, malgré son effet, superficiel, est néanmoins considéré avec juste raison comme l'un des meilleurs moyens d'assainissement des locaux infectés, en raison des composés insolubles et inoffensifs que forment les matières albuminoïdes avec l'hydrate de chaux. Le principe est bon : mais il importe, comme l'a fait très justement observer le Dr Vallin, dans son *Traité des désinfectants*, de faire une distinction entre le lait de chaux, qui est adhérent sous une faible épaisseur et se fendille peu, et le mélange de craie, d'eau et de colle qui sert à Paris à faire le badigeonnage.

Ce dernier encrasse les murs d'une couche poreuse, épaisse, qui est un réceptacle d'impuretés ; il se fissure, s'écaille rapidement et donne issue aux germes accumulés dans les interstices et les porosités de la muraille. Ces sortes d'enduits sont à proscrire ; une exception peut être faite en faveur du lait de chaux proprement dit, à la condition qu'il soit renouvelé tous les trois mois au moins. Il y aurait avantage à incorporer dans le lait de chaux, avant l'application, certaines substances antiseptiques, telles que l'acide borique à la dose de 1 kilogramme pour un hectolitre de lait de chaux ; cette substance ne coûtant guère que 1 franc le kilogramme dans l'industrie, la dépense serait minime.

Nous mangeons du cuivre ! Nous en avalons tous les jours un peu sans nous en douter. C'est M. le docteur Galippe qui l'affirme, et c'est l'analyse chimique qui le prouve. Heureusement que le cuivre à toute petite dose ne paraît exercer aucune action toxique ; il ne faudrait pas jouer avec le vert de gris ; mais enfin les sels de cuivre sont relativement anodins ; la réputation du cuivre a été surfaite ; celle du plomb ne l'a pas été assez ; le plomb est le véritable ennemi de l'homme ; il s'en glisse partout, et les sels de plomb nous jouent de mauvais tours.

Le cuivre se mange couramment ; on en avait déjà trouvé autrefois dans le blé ; M. Galippe vient de le doser dans un grand nombre de végétaux. Nous citerons quelques chiffres qui indiquent la proportion par kilogramme de céréale :

Blé du Centre, 0 gr. 010 ; blé de la Châtre (Indre), 0 gr. 008 ; blé roux d'Amérique, 0 gr. 0085 ; blé tendre d'Amérique, 0 gr. 0108 ; blé dur d'Algérie, 0 gr. 0062 ; seigle, 0 gr. 005 ; avoine, 0 gr. 0085 ; orge, 0 gr. 0108 ; riz, 0 gr. 0016 ; son, 0 gr. 014 ; farine, moyenne, 0 gr. 0084 ; pain de la ville, 0 gr. 0044 ; pain de gruau, 0 gr. 0042 ; pain anglais, traces ; pain de seigle, moyenne, 0 gr. 00246 ; maximum, 0 gr. 0044 ; minimum, 0 gr. 0015.

D'où vient le cuivre ? Du sol. Depuis une trentaine d'années, on a remplacé la chaux par le sulfate de cuivre dans la préparation des céréales destinées à l'ensemencement ; on introduit dans la terre des millions de kilogrammes de sulfate de cuivre. La plante s'assimile facilement un peu du métal.

Il y aura donc lieu de se souvenir qu'il y a maintenant, en général, presque un dixième de milligramme de cuivre dans le thé et de même dans le pain. On introduit encore un peu de sulfate de cuivre dans la farine pendant la panification ; en dehors de cette petite dose, il en existe une qui est naturellement renfermée dans la farine.

On sait bien que la force musculaire de l'homme est supérieure à celle de la femme. Mais de combien en moyenne ? On a donné déjà des chiffres plus ou moins exacts ; mais tout dépend en définitive des muscles mis en jeu. M. Manouvrier a dernièrement eu l'occasion de mesurer au dynamomètre l'énergie de la pression de la main chez

l'homme et chez la femme ; c'est déjà un point de comparaison à enregistrer.

Chaque sujet a appuyé autant qu'il a pu sur l'instrument successivement avec chacune de ses mains. Voici des chiffres : la force moyenne de 65 hommes âgés de 25 à 45 ans ne se livrant d'ailleurs ordinairement à aucun exercice manuel, a été de 56 kilog. Le maximum a été de 85 kilog. et le minimum à 40 kilog. La différence entre la main droite et la main gauche s'est élevée en moyenne à 10 kilog. La différence de force entre les hommes les plus grands et les hommes les plus petits est en moyenne de 3 kilog. seulement. La force moyenne de 52 femmes s'est élevée à 33 kilogr., à peu près les trois cinquièmes de celle de l'homme. Le maximum a été de 44 kilogr. et le minimum de 16 kilogr. La différence en faveur de la main droite est de 5^k500. La différence de force, bien que faible, entre les femmes grandes et les femmes petites, est en faveur des petites.

Une plante curieuse ! Elle a été signalée dernièrement par M. Daniel Beard à son retour d'un voyage dans l'Ouest américain. Les botanistes la nomment *Cycloloma phatyphyllum*. Elle pullule dans les plaines du Kansas. Cette plante se développe sous forme de boule herbacée à l'extrémité d'une tige absolument courte ; à vrai dire, le passant ne voit que la boule, qui prend quelquefois des proportions colossales : 1^m,50 de diamètre ! Quand la plante est arrivée à maturité, elle se dessèche et la plus petite brise la détache et la fait rouler dans les prairies.

Cette boule prend des allures fantastiques par jour de tempête ! Elle bondit, voltige, saute par-dessus les broussailles... L'air est persemé de ces projectiles. On voit des légions de boules se suivre, se poursuivre les unes les autres, soit en volant dans l'air, soit en glissant sur les pentes avec une vitesse de train de chemin de fer. Les cyclolomas ont donné lieu à plus d'une méprise amusante ; on a vu des voyageurs s'enfuir à l'approche de ces sphères singulières roulant sur les pentes comme d'énormes blocs de rocher. On raconte à ce propos dans l'Ouest américain une anecdote qui est peut-être plus naïve que vraie ; en tout cas, il n'y a aucun inconvénient à la raconter avec M. Beard.

Il s'agit de chasseurs partis pour tuer des bisons. Parvenus au milieu des prairies, ils aperçoivent au loin un troupeau d'animaux bizarres qu'ils n'avaient jamais entrevus encore. Le troupeau avançait rapidement. Les chasseurs s'embusquent derrière des arbres... Les fusils sont abaissés, c'est un véritable feu de peloton ! Le troupeau continue à courir plus fort que jamais ! Nouvelle décharge ; les rangs restent serrés ; pas un animal ne tombe ; il avance toujours dans un nuage de poussière. Il approche à bonne portée. Feu !

Les animaux bondissent... et les chasseurs terrifiés s'enfuient ; mais le troupeau les poursuit, les atteint, les bouscule et les renverse.

Ces animaux fantastiques, c'étaient les plantes roulantes du Kansas emportées par le vent !...

Parmi les monuments d'une antique civilisation trouvés au Mexique, celui qui frappa le plus les conquérants, celui qui, depuis, fournit le plus de matière à controverses et à hypothèses pour les historiens et les archéologues, ce fut un bloc de pierre, taillé en forme de croix trapue, posée sur un socle. On en découvrit des exemplaires de tous côtés dans le pays ; les indigènes manifestaient pour ces objets une grande vénération. Il s'établit aussitôt une opinion qui rattacha ces monuments à la religion chrétienne introduite au Nouveau-Monde, soit par des naufragés européens, soit par des Maures chassés d'Espagne, soit même par l'apôtre Saint-Thomas. Il faut renoncer à ces légendes. Des exemplaires nouveaux de la croix en question, exhumés par M. Désiré Charnay à Téotihuacan (l'un d'eux a été transporté au musée du Trocadéro), représentent des sculptures qui permettent d'identifier le monument avec la représentation du dieu de la pluie, Tlaloc, l'une des divinités les plus anciennes de la religion des Mayas.

Le soin de l'immigration, avec les charges matérielles et les responsabilités personnelles qu'il impose, a été remis jusqu'ici, aux Etats-Unis, à des commissions locales, qui ont pu y suffire tant que l'afflux des nouvelles populations a été limité, et qui sont devenues insuffisantes pour en porter le fardeau depuis que les arrivages ont pris des proportions aussi colossales qu'elles l'ont fait dans ces der-

nières années. L'Etat de New-York a été taxé outre mesure pour faire face aux besoins des deux tiers des étrangers qui mettent le pied sur le sol américain, et il se refuse positivement à s'imposer plus longtemps ce sacrifice devenu trop pesant. Il est impossible de méconnaître la justice de cette réclamation, et c'est pour y satisfaire qu'a été présenté au congrès un bill spécial. Ce bill dispose que les affaires de l'immigration seront transférées au département du Trésor, qui les administrera au moyen d'un certain nombre de commissaires nommés par le président. Il sera donné trois commissaires à New-York, et un à cha un des ports de Boston, Philadelphie, Baltimore, Charleston, la Nouvelle Orléans, San-Francisco et Huron. Dans les autres localités recevant des immigrants, la charge en sera remise au collecteur du port.

Il est à peine nécessaire de faire ressortir la justice et la nécessité d'une telle mesure. On a dit dans le temps qu'il était naturel que le port de débarquement supportât la charge de l'immigration qui s'y fait, parce qu'il en a les bénéfices. C'est là une grave erreur. Il est établi qu'il ne reste pas à New-York un centième des colons qui y arrivent. La très grande majorité en repartent immédiatement pour les *settlements* de l'Ouest; un certain nombre y séjournent quelques jours pendant lesquels il faut pourvoir à leurs besoins, et ceux qui s'y fixent sont pendant cinq ans sous la tutelle de l'administration. Bien peu s'y installent dès leur arrivée dans des conditions telles qu'il n'y ait plus à s'occuper d'eux. En sorte que, en définitive, la population locale supporte, pour subvenir à ces dépenses, des taxes qui profitent entièrement, ou à peu près, aux pays dont la population et la richesse sont accrues par l'immigration.

C'est là purement, on ne saurait le contester, une affaire nationale, et les devoirs qu'elle impose appartiennent exclusivement à la nation, dont la fortune est accrue par les accessions qui lui viennent d'Europe et de toute les parties du monde dans des proportions que sont loin de soupçonner ceux qui ne font pas une étude attentive du sujet.

Il est arrivé aux Etats-Unis 720,000 émigrants en 1881, et 732,000 en 1882. Or, il résulte d'observations aussi exactes qu'il est possible en pareille matière, que chaque émigrant apporte avec lui, en argent ou en valeurs appréciables, une moyenne de \$85. Etant donnée cette évaluation qui, nous le répétons, est aussi exacte que possible, on trouve pour 1881 une importation de \$61,200,000 et de \$62,475,000 pour 1882. Maintenant, les économistes calculent que chaque immigrant, représente par le produit de son travail et de son industrie, comme agriculteur ou comme ouvrier de fabrique, un capital actif \$1,000, soit, pour les deux années 1881 et 1882, \$1,455,000,000. Si de cette somme on retranche 20 p. c. pour les non-valeurs, et c'est là une évaluation très libérale; et si, d'un autre côté, on y ajoute les \$126,675,000 en argent à raison de \$85 par tête, on trouve que, dans les deux dernières années, l'immigration a enrichi le pays de \$1,581,675 000.

Ce sont là des chiffres significatifs, et qui prouvent sans qu'il soit besoin d'autre démonstration que l'immigration est un grand intérêt national dont il est absurde qu'un seul Etat paie les frais. Il appartient évidemment au gouvernement national, non seulement d'en supporter les dépenses, mais encore de veiller à ce qu'il soit convenablement administré dans tous ses détails et dans toutes ses conséquences. Dans l'état actuel l'émigrant, une fois soustrait à la tutelle des commissaires du port de débarquement, est livré à lui-même, et exposé à tous les inconvénients, à tous les dangers, de l'isolement dans un pays étranger, dont le plus souvent il ne connaît ni la langue ni les usages. Si au contraire il devenait le pupille du gouvernement national, il sentirait sur lui et autour de lui l'influence d'un protecteur naturel qui, s'attachant à lui dès le moment où il met le pied sur le sol de sa nouvelle patrie, l'accompagnerait et l'assisterait jusqu'à sa destination, quel que soit le point du territoire où il se dirige.

Une telle organisation est d'une nécessité absolue en face du mouvement toujours croissant qui s'est produit récemment, et qui s'accélère chaque jour sans qu'il soit possible d'en prévoir la fin, d'autant plus que de nouveaux encouragements lui sont donnés par les compagnies de steamers, qui ont réduit récemment d'un tiers le prix des traversées. On peut penser cependant qu'il est arrivé à son maximum après les dernières années d'accroissement exceptionnel. Suivant la statistique officielle communiquée à la date du 13 février par le département du Trésor, il n'est arrivé pendant le mois de janvier que 12,940 émigrants contre 18,489 pendant la période correspondante de 1883; mais cette décroissance

est probablement le résultat de circonstances particulières, telles que les difficultés et les périls extraordinaires de la navigation pendant cette saison; — car les renseignements recueillis en Europe, sur les points où se recrute le plus fort de l'émigration annoncent qu'il se forme des agglomérations considérables attendant des circonstances favorables pour se diriger vers les divers ports des Etats-Unis.

Le rapport sur le budget municipal de l'enseignement primaire de 1883, a été fait par M. Depasse. L'éminent rapporteur donne d'intéressants renseignements sur l'extension prise par ce service.

En 1871, la ville de Paris comptait 327 établissements scolaires donnant asile à 89,690 enfants: savoir: 120 écoles de garçons, 123 de filles, 94 écoles maternelles. Elle en possède aujourd'hui 462 (172 de garçons, 163 de filles, 127 écoles maternelles) recevant 133,988 enfants.

En 1871, les dépenses de l'enseignement primaire, à Paris, étaient de 7,241,420 fr. En 1879, elles atteignaient déjà 13,459,790 fr. Elles sont, pour 1883, de 23,249,462 fr.

Le personnel des écoles maternelles coûte 1,267,750 f.; le personnel des écoles primaires: 8,634,100.; l'enseignement du chant revient à 300,000 fr. environ; celui de la gymnastique à plus de 300,000 fr.; l'enseignement du dessin à près de 1 million. Nous avons 530,000 fr. pour la Caisse des pupilles; 300,000 fr. pour les bataillons scolaires; 800,000 fr. pour les cantines. L'enseignement primaire supérieur coûte environ 6 millions.

Voici la conclusion du remarquable rapport de M. Depasse.

« Messieurs, en travaillant à propager la science et la raison, vous préparez le seul aliment désormais substantiel et possible de la vie morale des temps modernes; vous élargissez et approfondissez les sources de la vie politique. C'est faire la République elle-même.

« Ce gouvernement seul était capable de réaliser pour la France, pour le suffrage universel tout entier, la gratuité, la laïcité et l'obligation de l'enseignement primaire; il a tout au moins été appelé le premier à effectuer ce noble effort; aucun autre gouvernement n'a jamais eu plus haute justification devant l'histoire. »

Mouvement maritime de steamers entre l'Europe et l'Amérique latine.

DU 15 AVRIL AU 1^{er} MAI

En partance.

- Avril 16. *Portena*, du Havre, Montevideo, Buenos-Aires et Rosario.
- 16. *Guadiana*, de Southampton, Bordeaux (le 19), Montevideo et Buenos-Aires.
- 17. *Moselle*, de Southampton, Antilles, la Guayra, Amérique-Centrale et les ports du Pacifique.
- 17. *Sully*, du Havre, Pernambuco, Bahia, Rio et Santos.
- 20. *Gironde*, de Bordeaux, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio, Montevideo, Buenos-Aires et Rosario.
- 21. *Ville-de-Bordeaux*, Saint-Nazaire, Antilles, Vera-Cruz et la Guayra.
- 24. *Neva*, de Southampton, Lisbonne Pernambuco, Macceio, Bahia, Rio et Santos.
- 25. *Colombie*, Bordeaux (venant du Havre), Antilles, La Guayra, Colon et les ports du Pacifique.
- 28. *Valparaiso*, Bordeaux, Lisbonne, ports du Brésil, la Plata et le Pacifique.
- 29. *Bourgogne*, Marseille, Rio, Montevideo et Buenos-Aires.
- 30. *Belgrano*, Havre, Montevideo, Buenos-Aires et Rosario.

Attendus.

- Avril 16. *Araucania*, à Bordeaux du Brésil, la Plata et mers du Sud.
- 16. *Mondego*, à Southampton du Brésil.
- 17. *Minho*, de Southampton, de la Plata.
- 18. *Ferd. de Lesseps*, au Havre, des Antilles, et mers du Sud.
- 20. *Niger*, à Bordeaux du Brésil et la Plata.
- 24. *Ville-de-Saint-Nazaire*, à Bordeaux, des Antilles et mers du Sud.
- 27. *Para*, à Southampton, des Antilles, Mexique et mers du Sud.
- 27. *Tamar*, à Southampton de la Plata.

REVUE SUD-AMÉRICAINNE

AGENTS DE CE JOURNAL

Amérique.

REP ARGENTINE. *Buenos-Aires*, C. M. Joly; *Catamarca*, Mardoqueo Molina; *Concordia*, Daniel Iglesias; *Corrientes*, Juan Fages; *Goya*, Luis Careon; *Guaileguaychú*, José Zaldarriaga; *Mendoza*, Flavio Perez; *Nogoyá*, Agustin Anzo; *Paraná*, Cayetano Ripoll; *Rosario*, Salvador Pujadas; *S. Juan*, E. G. Villegas; *Santa-Fé*, José Gonfrillanda; *Santo Tomé*, Jaime Negrone.

BRÉSIL. *Rio de Janeiro*, Lombaerts, rua dos Ourives; *Bahia*, Olavo de Freitas Martins, 16, rua dos Ourives; *Pernambuco*, Walfredo Medeiros, 9, rua 1^o de Março; *Maceio*, F. Favares da Costa; *Porto Alegre*, Ioaguim Alves Leite; *S. Paulo*, M. Mattos.

CHILI. *Santiago* et *Valparaiso*, L. Tornero; *Concepcion*, J. M. Serrato; *Copiapo*, Marconi hijos;

EQUATEUR. *Quayaquil*, S^r Administrador de « El Comercio »; *Quito*, Andrade Vargas e hijos.

ÉTATS-UNIS. *New-York*, H. P. Sampers et C^{ie}, 19, Barclay Street; *Nouvelle-Orléans*, H. Billard.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE. *Bogota*, Lazaro M. Perez; *Barranquilla*, M. Davila Flores, S^r Administrador del « Promotor ». *Panama*, Saml. Boyd; *Barbacoas*, José M. Paz; *Sincelejo*, Rafael Freo Ruiz; *Medellin*, Modesto Molina; *Neiva*, D^r Rodrigo Pantoja; *Tumaco*, Euliquio Arizala; *Cartagena*, T. F. Velez é hijos.

GUATEMALA. *Guatemala*, S^r administrador de « El Horizonte ».

MEXIQUE. *Mexico*, Vincourt; *Vera Cruz*, S^r Administrador del « Diario Commercial ».

NICARAGUA, *Leon*, Eleodoro Arana.

PEROU. *Lima*, J. Galland y E. Henriod. *Arica*, E. Larrien et C^{ie}.

S. SALVADOR. *S. Salvador*, S^r Administrador de « La Linterna »; *S. Mignel*, Brizuela et Charlaix.

URUGUAY, *Montevideo*, libreria Fermepin.

VENEZUELA. *Caracas*, Nicolas de las Casas; *La Guaira*, F. J. Garcia Monjui.

Europe.

LONDRES. Samuel Deacon et C^{ie}, 150, Leadenhall.

EDIMBOURG. Keith et C^{ie} 65 George St.

MADRID. Gaspar, editores, 4, Principe; M. Murillo, 7, Alcala.

LISBONNE. A. Ferin, 74, rua Novado Almada

AMSTERDAM. L. Van Bakkenes et C.

MANCHESTER, B. Wheeler, Pall Mall.

GENÈVE. Labarthe et C.

VIENNE. Braunmüller et fils, au Graben.

ROME. Bocca frères, au Corso.

BERLIN. Ch. Claesen, 92, Alexandrinen Strasse.

BRUXELLES. Kiessling et C. 72, Montagne de la Cour.

ST. PÉTERSBOURG., E. Hartgé, 27, persp. de Nevski.

HAMBOURG, Haasenstein et Vogler.

— Pour tout ce qui concerne l'administration supérieure et direction du journal à la Plata, s'adresser au D^r Andrés Lamas, Buenos-Aires, calle de la Piedad, 255.

PARIS, abonnements et annonces, dans l'administration, 12, rue Keppler et chez M. Denné, libreria Española, 15, rue Monsigny. Vente au numéro: P. Arnould, libraire, 20, boulevard Montmartre, Mad. Denax, kiosque 246, boulevard des Capucines, en face du grand-Hôtel, — kiosque boulevard des Capucines, n^o 9, — kiosque boulevard des Italiens, n^o 22.

On peut s'abonner à ce journal, sans frais, dans tous les bureaux de poste en France.

Pour les pays ou villes où il n'y a pas d'agents, s'adresser directement à l'administration centrale, 12, rue Keppler, Paris.

Avis aux commerçants et spéculateurs de toute sorte.

Messieurs les commerçants et spéculateurs rencontreront et obtiendront les meilleures conditions et les plus grandes facilités en s'adressant à la maison de Messrs Costa Moermans et C^{ie}, 6, Red Lion Square, Holborn, Londres, W. C., Angleterre, dont les principales opérations sont les affaires de banque, de commission, d'importation et d'exportation. Les ouvertures de crédit ayant pour objet de faciliter l'importation des matières premières et des produits coloniaux en Angleterre, ainsi que l'exportation, aux Colonies des articles et produits anglais de l'Allemagne, de la Belgique, de la France. — Cette importante maison s'occupe aussi de toute sorte d'opérations financières et elle est à même par ses rapports journaliers avec les principaux capitalistes et par ses relations constantes avec les premières maisons de finance de Londres, Paris, Vienne, etc., d'effectuer le placement d'un capital actions ou obligations ou tout autre opération financière et de banque. — Inutile de proposer des affaires dont les bénéfices à réaliser seraient contestables. — Toute application soit comme agent soit comme correspondant doit être accompagnée de références.

LA LIGUE INTERNATIONALE

DE LA PAIX ET DE LA LIBERTÉ

Fondée à Genève en 1867 sous la présidence de Garibaldi, présidée à Lausanne en 1869, par V. Hugo.

A pour but de rendre possibles l'arbitrage et le désarmement par la formation d'une Fédération de peuples libres. Elle a pour devise :

LA PAIX, PAR LA LIBERTÉ, POUR LA JUSTICE.

Elle est administrée par un Comité central électif composé de vingt-cinq membres. Elle publie un journal hebdomadaire : *les États-Unis d'Europe*, directeur Ch. Lemonnier. S'adresser pour Renseignements, Adhésions, Cotisations, Abonnements à Genève, 1, quai des Bergues; à Paris, 2, rue Tronchet.

RELACIONES CON COLOMBIA

F. FONSECA PLAZAS

Comisionista y agente general de negocios.

BOGOTA (Estados U.U. de Colombia).

Se encarga de todos los asuntos relacionados con su profesion de agente y comisionista y en especial de la agencia de periódicos y libros nuevos nacionales y extranjeros y de la publicacion de anuncios y comunicados en todos los periódicos de la capital y en los de los Estados.

Envíense catálogos de las producciones de las fábricas con los precios corrientes y muestras y prospectos de periódicos con las tarifas de suscripcion y publicacion de anuncios.

Recibe en consignacion productos y manufacturas extranjeras.

Apartado n^o 131, Bogotá.BOGOTÁ LAZARO M^a PÉREZ COLOMBIA

Représentant de plusieurs maisons de commerce. Directeur-proprétaire de la « Librairie Torres-Cañedo. » Commission et Agence générale d'affaires. Agence de publications et de journaux étrangers. Prière d'envoyer Catalogues et Correspondances.

PRODUCTOS MEDICINALES DA FLORA BRASILEIRA

Laboratorio Rio de Janeiro rua Rio Branco, 14

Approvados e autorizados pelo Governo Imperial, pela Exma. Junta de Hygiene e pela Commissão do Instituto Pharmaceutico do Rio de Janeiro, e pelo departamento de hygiène de Buenos-Aires, pelo corpo medico do Hospital de Caridade da mesma capital. Aceitos e prescriptos pelas notabilidades medicas deste Paiz e do estrangeiro.



Marca da fabrica.

Premiados com medalha de ouro de 1^a classe na Exposição Fluminense de 1879; pela Academia de Industria de Paris 1881, com a 1^o medalha de ouro com o 1^o grande premio a medalha de ouro 1^o premio medalha de prata, pela Congresso da Exposição Continental do Rio da Prata; e com a medalha de Prata da Exposição Allema de 1882.

IMPUREZA DO SANGUE

Para depurar o sangue, combater a amenorrhéa, as ulceras do collo do utero e da garganta, as molestias da pelle, dartros e impigens, escrophulas, bouba, rheumatismo, ulceras, e a syphilis hereditaria, por mais rebeldes que tenham sido a qualquer medicaçãõ, se emprega a

Tintura de Salsa Caroba e Manacá

NAS CONSTIPAÇÕES DO VENTRE

enxaquecas, hemorrhoidas, ventusidade, e em todos casos em que é reclamado um purgativo brando e eficaz, e como adjuvante da Tintura de salsa, caroba e manacá, empregar-se-ha, sem receiar coilcas, as

Pilulas Depurativas Purgativas de Velamina